

AVIS DE RÉUNION PROCÈS-VERBAL

Titre de la réunion :	Comité des finances et de vérification	Date et heure : Endroit :	Le 2 juin 2022 à 11 h Teams
But de la réunion :	Réunion régulière		
Président : Adjointe administrative :	Gilles Lanteigne Jeanette Roy		
Participants			
Membres votants			
Gilles Lanteigne (président)	Krista Toner	Monica L. Barley	
Chef Terry Richardson			
Membres d'office			
Dre France Desrosiers	Denis M. Pelletier (ayant droit de vote) Remplacement : Claire Savoie		
Membres invités			
Alain Lavallée	Stéphane Legacy		
ORDRE DU JOUR			
Heure	Sujets	Pages	Action
11 h	1. Ouverture de la réunion		Décision
11 h 02	2. Constatation de la régularité de la réunion		
11 h 03	3. Adoption de l'ordre du jour	1	Décision
11 h 05	4. Déclaration de conflits d'intérêts potentiels		
11 h 06	5. Résolutions en bloc 5.1 Adoption des résolutions en bloc 5.2 Adoption du procès-verbal du 15 février 2022 5.3 Suivis de la dernière réunion tenue le 15 février 2022 5.3.1 Budgets capitaux 2022-2023 et plan de rattrapage 2022-2023 et 2023-2024 5.4 Budget d'exploitation pour l'année 2022-2023 5.5 Plan de travail 2021-2022 5.6 Nomination des vérificateurs externes 5.7 Tableau de bord équilibré 2021-2022 – Rapport trimestriel (T4) 5.8 Suivi du registre de risques du Conseil d'administration (Domaine 4 – Financier)	2 - 6 7 8 - 11 12 - 36 37 - 38 39 - 40 41 - 52 53 - 57	Décision
11 h 15	6. Situation financière 6.1 États financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	58 - 82	Décision
11 h 25	6.2 Rapport des auditeurs	83 - 117	Décision
11 h 40	6.3 Rencontre à huis clos des membres du Comité des finances et de vérification et de l'auditeur		Information
12 h 05	7. Date de la prochaine réunion : le 12 septembre 2022 à 10 h 30		Information
12 h 06	8. Levée de la réunion		Décision

AVIS DE RÉUNION PROCÈS-VERBAL

Titre de la réunion :	Comité des finances et de vérification	Date et heure :	Le 15 février 2022 à 10:30	
		Endroit :	Teams	
But de la réunion :	Réunion régulière			
Président :	Gilles Lanteigne			
Adjointe administrative :	Jeanette Roy			
Participants				
Président		Membres		Membres d'office
Gilles Lanteigne	✓	David Savoie (ayant droit de vote)	✓	Dre France Desrosiers
		Chef Terry Richardson	A	Stéphane Legacy
		Krista Toner	A	Alain Lavallée
		Monica L. Barley	✓	
Invités				
Vincent Dubé, directeur de la certification de la firme Raymond Chabot Grant Thornton				
Éric Long, associé responsable de la mission de la certification de la firme Raymond Chabot Grant Thornton				
PROCÈS-VERBAL				

1. Ouverture de la réunion

En raison d'un trouble technique, la réunion est ouverte par Gilles Lanteigne à 10 h 47.

2. Constatation de la régularité de la réunion

La réunion a été dûment convoquée et le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour**MOTION 2022-02-15 / 01FV**

Proposée par Monica L. Barley

Appuyée par David Savoie

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

4. Déclaration de conflits d'intérêts potentiels

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. Résolutions en bloc

5.1. Adoption des résolutions en bloc

5.2. Adoption du procès-verbal du 16 novembre 2021

5.3. Suivis de la dernière réunion tenue le 16 novembre 2021

5.3.1 Taux de roulement normal des inventaires de chaque zone

5.4. Plan de travail 2021-2022

Les éléments suivants seront ajoutés au plan de travail :

- Politiques et procédures administratives

- Formation 101 en finances

MOTION 2022-02-15 / 02FV

Proposée par Monica L. Barley

Appuyée par David Savoie

Et résolu que les résolutions en bloc soient adoptées avec les modifications précitées au point 5.4.

Adopté à l'unanimité

6. Situation financière

6.1. Plan d'audit 2021-2022

Invités : Vincent Dubé et Éric Long

Vincent Dubé, directeur de la certification ainsi que Éric Long, associé responsable de la mission de la certification de la firme Raymond Chabot Grant Thornton passent en révision le plan de vérification pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2022. Les rôles et responsabilités du Comité des finances et de vérification du Conseil d'administration, de la direction ainsi que ceux des auditeurs sont passés en revue. Le calendrier des missions est présenté, de même que les honoraires pour les services à rendre aux fins de la présente mission.

En ce qui concerne l'évaluation des risques, la méthodologie utilisée pour déceler des variances est basée sur des analyses avec des tests de détails en s'appuyant sur des pièces justificatives.

Il y a également une collaboration avec l'Assurance-maladie et le ministère de la Santé en se basant sur des confirmations de leur part.

Pour ce qui a trait au caractère significatif, les anomalies/écarts signalés après extrapolation sont corrigés par le Service financier.

Le recours à des experts est basé à l'intérieur de la firme Raymond Chabot Grant Thornton située à Montréal. Ces experts sont en mesure de déceler des failles et de produire des rapports sur les forces et les faiblesses de l'entité.

Une provision est établie pour les poursuites judiciaires qui sont comptabilisées dans les états financiers selon des confirmations reçues des avocats impliqués dans les litiges.

Faute de temps, les explications sont écourtées. Toutefois, on peut communiquer avec Vincent ou Éric pour toute question ou préoccupation en lien avec la présentation.

Les membres remercient David et Éric pour cette présentation.

MOTION 2022-02-15 / 03FV

Proposée par Monica L. Barley

Appuyée par David Savoie

Et résolu que le plan d'audit 2021-2022 est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

6.2. États financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021

Présentation des trois premiers trimestres de l'année.

Le Réseau affiche un déficit de l'ordre de 24 M\$ (Tableau A).

Une baisse de revenus de patients de l'ordre de 6,9 M\$, dont 4,8 M\$ de patients hors province.

Les coûts associés à la pandémie totalisant près de 26,2 M\$ (Tableau A, B et E).

Les budgets nets d'opération affichent un surplus budgétaire de 2,2 M\$, provenant principalement de ralentissements de services cliniques, de déploiements de ressources pour pallier les obligations causées par la pandémie et à la mise en veille de certaines initiatives du Réseau selon son plan régional de santé et d'affaires.

MOTION 2022-02-15 / 04FV

Proposée par Monica L. Barley

Appuyée par David Savoie

Et résolu que les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 sont adoptés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

6.3. Rapport trimestriel – tableau de bord équilibré

Le tableau de bord a été réduit de sorte à présenter que les quatre variances :

- 2.1 Variance du surplus (déficit) d'opérations;
- 2.5 Variance en salaires et bénéfiques;
- 2.6 Variance en dépenses médicaments;
- 2.7 Variance en fournitures médicales et chirurgicales et autres dépenses.

Ces variances sont en relation avec l'état financier. Les écarts sont causés en majeure partie par la pandémie de COVID-19, dont aucun budget n'a été établi.

Malgré des améliorations, en comparaison avec les années précédentes, les cibles des indicateurs ne sont pas représentatives et n'ont pas été ajustées depuis l'année avant la crise pandémique :

- 2.2 Coût par repas;
- 2.3 Coût en salaires (Service d'environnement);
- 2.4 Coût d'opération des laboratoires;
- 2.8 Coût en énergie par pied carré (**écart en raison d'augmentations).

D'autres éléments devront être considérés dans l'ajustement des cibles pour l'année prochaine :

- Achat du bloc opératoire à Dumont;
- Projet d'agrandissement à l'Hôpital régional Chaleur.

Il faudra aussi considérer les indicateurs de la partie salariale qui connaîtront une croissance :

- Augmentations salariales à la suite des ententes de principes accordées;
- Païement de la rétroactivité en lien avec les ententes de principes.

Il faudra attendre après la pandémie pour constater des cibles plus mesurables.

MOTION 2022-02-15 / 05FV

Proposée par Monica L. Barley

Appuyée par David Savoie

Et résolu que le rapport trimestriel – tableau de bord équilibré est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

6.4. Révision de politiques et procédures

Politique CA-330 « Comité des finances et de vérification » - présentée à titre d'information

Cette politique a déjà été présentée et adoptée au Comité de gouvernance et de mise en candidature (la modification était en lien avec la gestion des investissements et le nom de l'approbateur des politiques et procédures du Conseil d'administration qui a changé à David Savoie).

Politique CA-265 « Limite d'autorisation de dépenses » :

Mise à jour pour refléter le changement de signataire (de Gisèle Beaulieu à Stéphane Legacy), en plus de quelques modifications sémantiques.

MOTION 2022-02-15 / 06FV

Proposée par Monica L. Barley

Appuyée par David Savoie

Et résolu que la politique CA-265 « Limite d'autorisation de dépenses » est adoptée avec les modifications proposées.

Adopté à l'unanimité

6.5. Opérations bancaires – changement de signataire

Des changements ont été portés à la structure organisationnelle, selon la résolution en annexe.

Le nom du signataire change de Gisèle Beaulieu à Stéphane Legacy.

MOTION 2022-02-15 / 07FV

Proposée par Monica L. Barley

Appuyée par David Savoie

Et résolu que le changement de signataire est adopté.

Adopté à l'unanimité

6.6. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Présenté à titre d'information.

La province a décrété qu'elle s'adhère aux normes comptables (NCSP) pour ce qui est de son obligation de rendre des comptes à la population.

Le Réseau travaille sur l'identification des obligations légales ou les risques associés avec ses établissements (gérés avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure et équipements internes pouvant avoir des aspects qui doivent être cogérés). Des plans de gestions ont été établis et des montants devront être identifiés dans les états financiers.

La province procède à une évaluation sur la signification de l'obligation légale des différents secteurs identifiés. Plus de détails sur la mise en application sont disponibles dans l'annexe 3 du plan d'audit.

Ces montants seront reflétés dans les états financiers 2023, en dessous des résultats d'opérations, ce qui n'affectera pas les obligations.

Dans le contexte où la province possède un terrain et que le Réseau possède une infrastructure, en fin de compte, la province est responsable. Deux niveaux de résultats sont identifiés dans les états financiers (résultats d'opérations sous la responsabilité de Vitalité et les résultats nets comptables qui incluent les amortissements, les obligations...), conformément à la loi sur les Régies.

L'élément clé pour l'espace du bâtiment sera de définir, avec l'aide d'un expert externe, la responsabilité et la valeur.

Un plan plus concret sera partagé ultérieurement.

6.7. Gestion des investissements

Présenté à titre d'information.

Depuis avril 2020, les fonds ont été transférés dans des marchés monétaires, conformément à la politique sur les investissements et la loi sur les Régies.

Zone 1B - Il faut examiner les placements dans les fonds de Louisbourg qui ne génèrent présentement aucun rendement favorable.

Zone 5, les fonds sont dans un compte bancaire avec un certain taux.

Les fonds sont reliés aux fonds non partageables.

Investissements :

3,9 M\$ Zone 1B (Beauséjour)

3,7 M\$ Zone 5 (Restigouche)

L'Équipe de direction proposera un plan de liquidation.

M. Lanteigne suggère que le rapport d'investissements soit plus détaillé en affichant les montants absolus avec le rendement en pourcentage.

6.8. Budget 2022-2023

Présenté à titre d'information.

Un budget équilibré n'est pas présenté, car l'allocation budgétaire du ministère de la Santé n'a pas encore été reçue. Cependant, la planification en matière d'initiatives se poursuit.

Dès la réception du budget provincial, il faudra déterminer la nécessité d'une rencontre extraordinaire pour présenter le budget pour permettre à l'organisation d'avancer et d'établir son plan de santé et d'affaires. Une réponse sur le budget préliminaire est attendue vers la fin février et le budget sera potentiellement déposé vers la mi-mars.

6.9. Entente de service – Sécurité

Compte tenu du seuil de l'entente, celle-ci doit être entérinée par le Conseil d'administration.

L'entente avec la compagnie GardaWorld prend fin le 1^{er} avril 2022. Les types de services demeurent essentiellement les mêmes. Une prolongation de l'entente actuelle a été donnée à la compagnie afin de permettre un appel d'offres en bonne et due forme. Une comparaison des coûts a été faite (interne et externe) et les résultats démontrent qu'en termes d'économies, il est plus bénéfique de choisir une compagnie externe que de faire l'embauche de gardiens de sécurité sous la convention collective SCFP.

L'appel d'offres a été travaillé conjointement avec les réseaux de santé Vitalité et Horizon et Services Nouveau-Brunswick.

Étant donné que l'entente de service comme telle n'est pas présentée, il est proposé d'organiser une rencontre extraordinaire pour permettre une revue de l'entente avant l'adoption de celle-ci.

7. Date de la prochaine réunion : le 31 mai 2022 à 10:30

8. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée par Monica L. Barley à 12:00.

Gilles Lanteigne
Président du comité

Stéphane Legacy
V.-p. – Services généraux

Note couverture

Comité des finances et de vérification
Date : le 2 juin 2022

Objet : **Suivis de la dernière réunion tenue le 15 février 2022**

Les suivis au procès-verbal de la dernière rencontre du 15 février 2022 sont indiqués à l'ordre du jour de la rencontre.

Soumis le 2 juin 2022 par Alain Lavallée, chef des Services financiers

Note couverture

Comité des finances et de vérification
Date : le 2 juin 2022

Objet : **Budgets capitaux 2022-2023 et plan de rattrapage 2022-2023 et 2023-2024**

Budgets capitaux 2022-2023 :

À titre d'information, l'allocation budgétaire du ministère de la Santé pour l'acquisition d'équipements majeurs pour l'exercice financier 2022-2023 a été reçue le 7 mars 2022.

Le budget alloué pour ladite période est de 6 600 046 \$ (correspondance en pièce jointe).

Plan de rattrapage 2022-2023 et 2023-2024 :

À titre d'information, à la suite de l'allocation budgétaire pour les budgets capitaux de 6 600 046 \$, une demande d'un budget de rattrapage a été déposée auprès du ministère de la Santé de l'ordre du 10,3 M\$ sur deux ans (correspondance en pièce jointe).

Ce budget permettrait au Réseau d'acquérir des pièces d'équipements qui sont en fin de vie et/ou en fin de soutien.

Une réponse est attendue.

Soumis le 2 juin 2022 par Stéphane Legacy, vice-président aux Services de consultation externe et aux Services professionnels et, par intérim, aux Services généraux



Le 7 mars 2022

Dre France Desrosiers
Présidente-directrice générale
Réseau de santé Vitalité
275, rue Main, Bureau 600
Bathurst, NB E2A 1A9

Objet: Budget capital d'équipements hospitaliers pour l'année 2022-2023

Dre Desrosiers,

Il me fait plaisir de vous confirmer qu'un montant de **6 600 046 \$** a été approuvé pour l'achat d'équipements hospitaliers pour le Réseau de la santé Vitalité au cours de l'exercice financier 2022-2023. Afin d'aller plus loin dans le processus d'allocation, nous vous demandons de nous indiquer comment le Réseau de santé Vitalité désirerait distribuer ce montant.

À compter du 1^{er} avril 2022, les régies régionales de santé aligneront leur politique de comptabilisation des immobilisations corporelles avec celle en vigueur dans toutes les autres organisations du secteur public, suivant la politique AD-6404 du Système de manuels d'administration. Vous pouvez visualiser cette politique en suivant le lien <http://intranet.gnb.ca/intellinet/adminman/adminman/6404-f.pdf>.

Étant donné ce changement, nous vous demandons d'identifier les pièces d'équipement majeur d'une valeur de 100 000 \$ et plus chacune que vous planifiez acheter avec le montant ci-haut mentionné, à partir de la liste des priorités pour 2022-23 que vous nous avez fait parvenir à l'automne 2021.

Veuillez noter que suivant la pratique habituelle, le résultat de ce processus devra être approuvé par la Ministre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir l'information à M. François Varin à l'adresse francois.varin@gnb.ca d'ici le **vendredi 25 mars 2022**. Si vous désirez plus de renseignements, je vous invite à communiquer avec François au (506) 444-2102.

Le Directeur,

Daniel Coulombe
Soins Aigus et du Réseau du cancer du N.-B.
Division des Services et programme de santé

c.c. : Monsieur Alain Lavallée, Chef des services financiers, Réseau de santé Vitalité
Monsieur Stéphane Legacy, V.-P., Services de consultations externes et Services professionnels, Réseau de santé Vitalité
Madame Paula Kirby, Gestionnaire financière principale, ministère de la Santé
Monsieur François Varin, Consultant en soins de santé - Administration, ministère de la Santé



Services de consultation externe et Services professionnels Outpatient and Professional Services

1750, promenade Sunset Drive

Bathurst NB E2A 4L7

506-544-3000

www.vitalitenb.ca

Le 31 mars 2022

ENVOI PAR COURRIEL

Monsieur René Boudreau
Sous-ministre délégué aux Services ministériels
et aux Affaires francophones
Ministère de la Santé
C.P. 5100
Fredericton (N.-B.) E3B 5G8

Objet : Budget de rattrapage (équipements capitaux) 2022-2023 et 2023-2024

Monsieur,

La présente lettre vise à demander au Ministère un budget de rattrapage de 10,3 millions de dollars sur deux (2) ans qui permettra au Réseau de santé Vitalité d'acquérir des pièces d'équipement qui sont en fin de vie et fin de soutien.

Comme vous le savez déjà, nos besoins dépassent largement ce qui nous a été octroyé. Le Réseau de santé Vitalité a déposé son plan quinquennal, qui présentait une demande de 25 millions de dollars, en 2022-2023, pour des pièces d'équipement dont plus de la moitié sont en fin de vie et en fin de soutien.

Le comité régional de priorisation des équipements a dû faire des choix difficiles afin de mettre au point la liste de pièces d'équipement. Nous sommes bien conscients des limites budgétaires gouvernementales, mais nous tenons tout de même à vous informer que le déficit de remplacement va continuer d'augmenter, tout comme la probabilité que des conséquences non négligeables surviennent si les remplacements ne sont pas faits en temps opportun.

D'après la formule actuelle de répartition du financement entre les deux régions régionales, nous constatons que le Réseau de santé Vitalité a perdu 6 % de la distribution budgétaire avec le Réseau de santé Horizon. Dans les faits, comparativement à la formule historique de distribution qui était de 65 % pour le Réseau de santé Horizon et de 35 % pour le Réseau de santé Vitalité, la distribution de 2022-2023 est de 71 % pour le Réseau de santé Horizon et de 29 % pour le Réseau de santé Vitalité. Nous remarquons aussi que le Réseau de santé Vitalité perd du terrain année après année, comme le démontre le tableau ci-dessous.

Distribution du budget capital en équipement

Année financière	2018-19 \$	dist %	2019-20 \$	dist %	2020-21 \$	dist %	2021-22 \$	dist %	2022-23 \$	dist %	Total 5 ans \$	dist %
HHN	10,233,160	69%	15,742,804	69%	17,058,856	71%	17,119,139	72%	18,499,954	74%	78,653,913	71%
VHN	4,666,840	31%	7,157,196	31%	6,841,144	29%	6,780,861	28%	6,600,046	26%	32,046,087	29%
Budget total	14,900,000	100%	22,900,000	100%	23,900,000	100%	23,900,000	100%	25,100,000	100%	110,700,000	100%

Alors, si nous nous basons sur une distribution de 65 % - 35 %, en considérant le budget de 78 653 931 \$ reçus par le Réseau de santé Horizon au cours des cinq (5) dernières années, le budget du Réseau de santé Vitalité devrait avoir été de 42,3 millions de dollars sur cinq (5) ans; l'écart est donc de 10,3 millions de dollars. Cette démonstration justifie notre demande et explique aussi le déficit de remplacement auquel nous faisons face maintenant.

De plus, le Réseau de santé Vitalité propose une réévaluation de la formule de financement afin de déterminer si celle-ci représente la réalité des besoins.

Si nous recevons une réponse favorable de votre part, nous pourrions vous fournir une liste détaillée des pièces d'équipement qui seront remplacées à l'aide de ce budget.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le vice-président aux Services de consultation externe et aux Services professionnels et, par intérim, aux Services généraux,



Stéphane Legacy

SL/jr

- c. c. Dre Frances Desrosiers, présidente-directrice générale du Réseau de santé Vitalité
 Martin Pelletier, directeur principal des Services de soutien
 Charles Chouinard, directeur de la Planification des établissements de santé

Note d'information

Point 5.4

Nom du comité : Comité des finances et de vérification

Date : 2 juin 2022

Objet : Budget d'exploitation pour l'année 2022-2023

Décision recherchée

Approbation du budget d'exploitation équilibré pour l'exercice 2022-2023 dont les revenus sont estimés au montant de 818,527,504 \$.

Contexte/problématique

- Annuellement, le Réseau de santé Vitalité doit préparer son budget d'exploitation pour la nouvelle année financière et le faire approuver par le Conseil d'administration.
- Les lettres du Ministère au sujet du budget, datées du 31 mars 2022 et du 17 mai 2022 présentées à l'*annexe A*, confirment le montant des dépenses allouées au Réseau pour les différents programmes de soins (hospitaliers, traitement des dépendances et santé mentale, santé primaire et gestion des maladies chroniques, et les services de santé publique). Aussi, des financements additionnels sont accordés de l'ordre de 33,808,274 \$, soit 5,5 % de la base budgétaire. Ces financements sont nécessaires pour l'augmentation des salaires, selon les conventions collectives signées en 2021-2022, pour l'inflation et les pressions budgétaires, ainsi que pour certaines initiatives en lien avec le Plan régional de santé et d'affaires (PRSA) pour l'année 2022-2023.
- Les lettres budgétaires ne tiennent pas compte des dépenses liées à la pandémie de la COVID-19. Il est précisé que du financement additionnel pourrait être prévu afin de compenser des coûts incrémentaux potentiels reliés à cette situation. Des renseignements seront communiqués sur ce financement au cours de l'année lorsque les besoins seront établis.
- Le budget 2022-2023 a été préparé par la direction des services financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour le secteur public et aux hypothèses budgétaires à l'*annexe B*.
- Ce budget fera partie intégrante du PRSA 2022-2023.

Éléments à prendre en considération dans la prise de décision

- La Loi sur les Régies régionales de la santé exige que le Réseau présente un budget équilibré.
- Le Réseau pourrait engendrer un déficit opérationnel, considérant les coûts incrémentaux provenant des activités liées à la pandémie de la COVID-19.
- Le financement est principalement attribué par le ministère de la Santé. Toutefois, l'administration du budget équilibré se doit de prendre en compte l'ensemble des sources de financement reçu par le Réseau.

- La Régie n'est pas autorisée à entreprendre de nouveaux programmes ou à modifier les programmes existants à moins qu'une directive n'ait été émise par le ministre de la Santé.
- La confirmation de financement par le Ministère, pour des initiatives liées aux ressources de l'assurance maladie, n'affirme pas l'accord de la direction de l'assurance maladie. Une approbation par la direction de l'assurance maladie est requise, au préalable, avant d'attribuer ces ressources à ce dudit programme.
- La répartition du budget du Réseau doit être soumise dans le Système d'Information de Gestion (SIG) au plus tard le 30 juin 2022.
- Les ententes de responsabilisation en matière de livraison de services avec le ministère de la Santé.

Considérations importantes

- En lien avec la mission, la vision et les valeurs du Réseau.
- En lien avec les orientations stratégiques et les plans opérationnels.
- Respecter les conventions collectives.
- Assurer la viabilité financière du Réseau.

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Qualité et sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Partenariats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Gestion des risques (analyse légale)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Allocation des ressources (analyse financière)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	...
Impacts politiques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Réputation et communication	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...

Suivi à la décision

- Les rapports financiers sont préparés mensuellement et partagés sur base prédéterminée à la direction du Réseau, au Conseil d'administration ainsi qu'au ministère de la Santé.
- Des suivis des écarts sont soulevés et analysés régulièrement.

Proposition et résolution

Proposé et appuyé

Et résolu que le Comité des finances et de vérification approuve un budget équilibré pour l'exercice 2022-2023 avec des revenus et des dépenses de 818,527,505 \$ tel que présenté.

Adoption

Soumis le 2 juin 2022 par Alain Lavallée, chef des Services financiers

Financement pour l'année 2021-2022

Les lettres budgétaires du ministère de la Santé datée du 31 mars 2022 et du 17 mai 2022 (voir *Annexe A*) confirment la base budgétaire du Réseau de santé Vitalité (RSV) pour l'année 2022-2023 au montant de 650,421,422 \$. Ces financements sont dédiés aux différents programmes de soins (hospitaliers, traitement des dépendances et santé mentale, santé primaire et gestion des maladies chroniques, et les services de santé publique).

En plus de la base budgétaire, le Réseau reçoit des financements pour d'autres programmes, comme l'assurance maladie, l'éducation médicale et les anciens combattants. Et aussi, sous l'accord du Ministère, le Réseau est aussi compensé par amendements budgétaires, selon des directives établies, pour des dépenses encourues pour des initiatives et pressions budgétaires.

Finalement, le Réseau dégage certains revenus d'autres sources. Ces sources proviennent des cafétérias, stationnements, dons (fondations et autres), recherches subventionnées, et autres. Il est à noter que les revenus découlant des charges aux patients font partie intégrante de la base budgétaire.

Autres points importants à retenir dans la lettre budgétaire :

- La Régie n'est pas permise d'entreprendre de nouveaux programmes ou de modifier les programmes existants à moins qu'une directive ait été émise par le ministère de la Santé.
- Si une initiative nécessite des ressources de la direction de l'assurance-maladie, la Régie doit obtenir l'approbation de celle-ci avant d'allouer une enveloppe budgétaire à ce programme.
- Le plan régional de la santé et d'affaires doit être soumis au ministère de la Santé dans les 60 jours de la première lettre pour approbation suivant la réception de la lettre budgétaire finale.
- Le ministère de la Santé s'engage à répondre aux recommandations du Réseau au plus tard 45 jours suivant la réception du Plan régional de la santé et d'affaires.
- Le nombre maximal de lits en opération alloués est de 965 lits.
- La répartition détaillée du budget 2022-2023 doit être soumise dans le système SIGFU par le 30 juin 2022.
- Les rapports financiers, l'information des paies et les bénéfices salariaux ainsi que l'information financière doivent être soumis au ministère de la Santé selon les échéanciers préétablis (mensuellement ou trimestriellement), sinon une pénalité de 100,000 \$ pourrait être appliquée à chaque incident.

Budget 2022-2023

En tenant compte des informations reçues sur les financements et les autres revenus, ainsi que des lignes directrices et hypothèses budgétaires établies pour la préparation du budget 2022-2023 (voir *Annexe B*), le Réseau présente un budget d'exploitation équilibré (voir *Tableau 1*).

Tableau 1 – Résultat d'exploitation

Vitalité - Budget 2022-2023	
Revenus	818,527,504
Ministère de la santé	650,421,422
Revenus patients - <i>Centre hospitalier Restigouche</i>	203,300
Assurance-maladie	74,849,446
Éducation médical	6,369,847
Anciens combattants	7,549,055
Autres sources de revenus	4,219,171
Amendements budgétaires	70,702,319
Intérêts - <i>Centre hospitalier Restigouche</i>	4,212,944
Dépenses	818,527,504
Salaire	453,578,844
Bénéfices	58,754,550
Salaire médical	76,726,838
Fournitures médicales et chirurgicales	39,674,176
Médicaments	47,901,059
Autres dépenses	141,892,037
Surplus/(Déficit) suite à la distribution	-

Revenus d'exploitation

Les tableaux ci-dessous (voir *Tableau 2 et 3*) démontrent les revenus totaux de 818,527,505 \$. Ces revenus englobent les montants approuvés par le Ministère d'une valeur de 650,421,422 \$ ce qui inclut les augmentations salariales, l'inflation, le transfert de financement permanent des initiatives approuvées récurrentes et une enveloppe budgétaire pour les nouvelles initiatives de l'année 2022-2023. Ce montant de financement est aussi représenté pour chacun des secteurs, soit les services hospitaliers, les services de traitement des dépendances et de santé mentale, les soins de santé primaires et de gestion des maladies chroniques, ainsi que les services en santé publique.

Des revenus additionnels de 168,106,083 \$ sont estimés pour des initiatives pré-approuvées financées par le Ministère (sous forme d'amendements budgétaires), l'éducation médicale, les anciens combattants, les autres recouvrements et l'assurance-maladie.

À partir de la base budgétaire de 616,613,148 \$, le budget de cette année comprend une augmentation du niveau de financement de 33,808,274 \$ ce qui représente une croissance de 5,5 %, pour un financement total de 650,421,422 \$.

Le montant accordé de l'ordre de 32,838,080 \$ inclut les augmentations salariales, l'inflation et une enveloppe budgétaire pour les nouvelles initiatives en lien avec le Plan régional de santé et d'affaires (PRSA). Aussi, un montant de 3,8 M\$ a été attribué pour l'acquisition d'équipement de valeur située entre 5,000 \$ et 100,000 \$. Cet ajout fait suite à un changement de directive du ministère de la Santé afin de se conformer aux politiques générales de la Province pour ce qui concerne les seuils des équipements capitaux.

Le Ministère a confirmé le transfert de financement permanent de 1,368,490 \$ pour des initiatives complétées ayant des dépenses récurrentes. Le budget est également ajusté, à la baisse, d'un montant de 398,296 \$ qui correspond au transfert de budget entre le RSV et Service Nouveau-Brunswick (SNB) relié aux équipements informatiques et aux transferts de services. Vous retrouverez les détails de ces montants dans les prochaines sections du rapport (voir *Tableau 2*).

Tableau 2 – Détails des augmentations obtenus par les financements

Lettre budgétaire provisoire - Ministère de la Santé - 31 mars 2022		
Budget total du ministère 2021-2022		616,613,148
<i>PLUS:</i>		
Augmentation du niveau de financement 2022-2023		32,838,080
Augmentations salariales	16,370,400	
Inflation	7,687,780	
Pressions budgétaires	4,979,900	
Équipement (5K\$ - 100K\$)	3,800,000	
<i>PLUS:</i>		
Nouveau financement additionnel (Annexe B de la lettre du Ministère)		1,368,490
Médicaments oncologiques	289,813	
Allocation aux directeurs médicaux	8,745	
Soutien administratif pour médecins salariés	114,240	
3 FTE - Services aux adultes	259,100	
Pédiatrie sociale	4,000	
Thérapie (enfant et ado)	87,500	
Thérapie (adulte)	596,600	
Centre d'intervention de crise ARA	8,492	
<i>MOINS:</i>		
SNB		(398,296)
2020-21 Q4 Nouvel équipement informatique - SNB	(364,366)	
2021-22 Q1-Q3 Nouvel équipement informatique - SNB	(33,930)	
Budget total du Ministère 2022-2023		650,421,422

Tableau 3 – Détails des financements accordés et des autres revenus budgétés

Revenus - Ministère de la santé	
	2022-2023
A. Services hospitaliers	563,446,486
Financement - Ministère de la santé	528,777,083
Revenus patients	32,542,700
Recouvrements et ventes	2,126,704
B. Services de traitement des dépendances et de santé mentale	70,444,195
Service de traitement des dépendances	8,132,704
Services de santé mentale communautaires	28,242,645
Unités de soins psychiatriques au sein des hôpitaux à Moncton, Edmundston, Campbellton et Bathurst	11,913,399
Centre hospitalier Restigouche *	22,155,447
C. Services de soins de santé primaires, gestion des maladies chroniques	2,912,066
Soins de santé primaires	1,730,298
Gestion des maladies chroniques	1,181,768
D. Services de santé publique	13,618,675
Budget total -limite des dépenses approuvées	650,421,422
* Revenus patients - <i>Centre hospitalier Restigouche</i>	203,300
Revenus - Autres sources	
Assurance-maladie	74,849,446
Financement - Assurance-maladie	73,649,446
Incitatif de recrutement (relocalisation)	1,200,000
Éducation médical (basé sur la lettre budgétaire 21-22)	6,369,847
Anciens combattants (basé sur la lettre budgétaire 21-22)	7,549,055
Autres sources de revenus	4,219,171
Cafétéria	1,968,996
CFMNB/Santé Canada (basé sur la lettre budgétaire 21-22)	356,222
Dons des fondations	500,000
Prêt de service	554,521
Recherche subventionnée	651,881
Autres	187,551
Amendements budgétaires (annexe A)	70,702,319
Intérêts - CHR	4,212,944
Budget total -autres sources de revenus	167,902,782
Budget de revenus - Total	818,527,504

Vous trouverez ci-dessous (*Tableau 4*) la liste des amendements budgétaires en cours qui ont été approuvés par le ministère de la Santé. Ces montants seront reçus par l'entremise de demandes de remboursement.

Tableau 4

Amendements budgétaires - Approuvé par le Ministère	
Financement nécessitant des effectifs	
Nouveau bloc opératoire à Dumont	3,299,397
Centre d'Excellence provincial pour jeunes	1,428,983
Infirmières praticiennes - Communautaires	1,805,393
Laboratoire de microbiologie du CHU Dumont	1,028,025
Centres correctionnels	908,206
Programme francophone de résidence délocalisé en psychiatrie à Moncton	1,102,839
Financement des ressources pour la santé publique	911,655
Thérapie à séance unique - Jeunesse	428,861
Groupe consultatif provincial sur les services chirurgicaux	323,209
Centre Pierre Caissie	300,379
Projet pilote sur les aînés en santé	665,674
Service mobile - Services intégrés	284,727
Conseiller thérapeute agréé (CTA)	86,172
Pratique collaborative (Zone 5)	390,876
Programme d'intervention pivot en oncologie du NB	292,584
Centre d'Excellence du trouble d'alcoolisation fœtale	202,386
Prestations de services intégrés (PSI)	89,326
Langues officielles	313,950
Chef de file en soins palliatifs	113,335
Medinet	94,295
Traitement des dépendances - Programme résidentiel amélioration	75,192
	14,145,464
Financement liés aux dépenses d'initiatives et pressions budgétaires	
Augmentation salariale - Contrat INF et PSSS	29,732,332
Médicaments - Oncologie	18,548,827
Allocation de retraite	4,095,000
Sécurité - Augmentation salariale	984,997
Services achetés - Pathologiste - Dynacare	877,500
Programme d'alimentation par sonde et de suppléments alimentaires	530,000
IARC	500,000
Centre de médecine de précision	400,000
Tests - OncotypeDx	256,230
Soutien des patients avec implant cochléaire (I.C.)	208,000
Programme de soins infirmiers critiques du NB	356,932
Projet d'innovation en soins infirmiers	111,211
Soutien administratif - Nouveaux médecins salariés	104,728
Thérapie à séance unique - SMC	100,000
Pathologiste - Soutien administratif	82,790
Infirmières praticiennes - Remplacement de médecins	52,239
Forum annuel provincial (AMH)	48,419
Programme de colonoscopie	32,250
Prévention du suicide (éducation et formation)	10,500
Programme de dépistage du cancer du côlon du NB	10,000
Trousse de nalaxone à emporter chez soi	8,000
Projet de recherche en rétablissement	4,900
Semaine de sensibilisation - Jeux harsard	2,000
	56,556,855
Total avant transfert de fonds à SNB	70,702,319
Petits équipements informatiques - SNB	(500,000)
Total des Amendements budgétaires	70,202,319

Dépenses d'exploitation

Divers facteurs ont été considérés dans la préparation du budget de dépenses d'exploitation pour la prochaine année fiscale. Le ministère de la Santé a attribué un financement additionnel pour les salaires affectés par l'augmentation des conventions collectives, l'équité salariale et l'ajustement des taux des employés-cadres et non-syndiqués. Des ajustements ont été apportés au niveau du budget des salaires afin que ceux-ci soient plus représentatifs de la situation actuelle. Des écarts provenant des postes vacants ont été identifiés. Ils feront partie d'un suivi rigoureux au cours de l'année.

Plusieurs points de pression sont incontournables et les besoins financiers en relation aux plans de relance des services dus à la COVID-19 seront tenus compte dans le présent budget, dans le cas où des marges de manœuvre deviendraient disponibles. Toutefois, les coûts incrémentaux liés à la pandémie sont exclus au budget. Le ministère de la Santé fera parvenir une directive sur la situation pandémique au cours de l'année.

Au niveau des autres dépenses, nous avons attribué un taux de croissance afin de couvrir les besoins opérationnels et l'inflation telle que définie dans les hypothèses budgétaires (voir *Annexe B*).

Ce budget tient aussi compte des remboursements que le ministère de la Santé doit effectuer pour des demandes d'amendements budgétaires. Bien que les montants budgétaires soient estimés par le Réseau, ceux-ci respectent les ententes et les valeurs maximales, s'il y a lieu, qui ont été accordées.

Le tableau suivant (*Tableau 5*) présente les principales catégories de dépenses pour la prochaine année ainsi que le sommaire des dépenses opérationnelles.

Tableau 5

Catégories de dépenses	Budget	Budget	Aug/(Dim)	Aug/(Dim)
	2021-2022	2022-2023	en \$	en %
Salaire	405,917,732	453,578,844	47,661,112	11.74%
Bénéfices	53,095,717	58,754,550	5,658,833	10.66%
Salaire médical	75,309,790	76,726,838	1,417,049	1.88%
Fournitures médicales et chirurgicales	38,722,424	39,674,176	951,752	2.46%
Médicaments	43,378,550	47,901,059	4,522,509	10.43%
Autres dépenses	129,526,126	141,892,037	12,365,911	9.55%
Total des Dépenses	745,950,338	818,527,504	72,577,166	9.73%



Le 31 mars 2022

D^{re} France Desrosiers
Présidente-directrice générale
Réseau de santé Vitalité
275, rue Main
Bathurst (N.-B.) E2A 1A9

Objet : Budget 2022-2023

Docteur,

Par la présente, je désire confirmer le montant de financement que votre régie régionale recevra pour l'exercice financier 2022-2023 en ce qui a trait aux secteurs suivants :

- Services hospitaliers
- Services de traitement des dépendances et de santé mentale
- Soins de santé primaires et gestion des maladies chroniques
- Services de santé publique

Veuillez vous reporter aux annexes A et B pour un sommaire du budget pour 2022-2023.

Ce budget est provisoire jusqu'à ce que le vote final sur le budget du ministère de la Santé ait lieu à l'Assemblée législative.

Ce budget comprend une augmentation générale du niveau de financement de 33 808 274\$ pour 2022-2023, soit une hausse de 5,5%. Cette augmentation comprend le financement des augmentations salariales ainsi que l'inflation sur les dépenses non salariales. Le financement des augmentations salariales comprend seulement celles relatives aux ententes signées. Un financement supplémentaire sera fourni au cours de l'exercice lorsque de nouvelles ententes seront signées.

Nous aimerions souligner un point au sujet du budget de cette année.

Toute augmentation du financement visant une nouvelle initiative ou une initiative existante de votre régie ne signifie pas qu'elle a été approuvée par la Direction de l'assurance-maladie. Si une initiative nécessite des ressources de la Direction de l'assurance-maladie, vous devez obtenir l'approbation de celle-ci avant d'allouer une enveloppe budgétaire à ce programme.

La régie reçoit des fonds d'autres sources (assurance-maladie, fédéral, frais de stationnement, etc.). Il est prévu que la régie administrera un budget équilibré en tenant compte de toutes ses sources de financement. Les régies régionales de la santé ne seront pas autorisées à entreprendre de nouveaux programmes ou à modifier les programmes existants à moins qu'une directive n'ait été émise par le ministre de la Santé.

Minister / Ministre
Health / Santé
P.O. Box / C.P. 5100 Fredericton New Brunswick / Nouveau-Brunswick E3B 5G8 Canada

www.gnb.ca



Selon le cycle de planification du système de santé convenu, la présente lettre budgétaire servira d'avis relativement à l'achèvement des priorités établies dans votre plan régional de la santé et d'affaires ainsi que de notre cadre stratégique du système de santé pour 2022-2023. Le plan régional de la santé et d'affaires devra être remis dans les 60 jours suivant la réception de la présente lettre budgétaire. Nous nous engageons à répondre à vos recommandations et à vous offrir une rétroaction ou une approbation par écrit au plus tard 45 jours suivant la réception du plan.

Pour l'exercice financier 2022-2023, nous prévoyons que les coûts supplémentaires liés à la COVID continueront d'avoir une incidence sur les coûts de Vitalité. Nous vous communiquerons des renseignements sur le financement afférent tout au long de l'année au fur et à mesure que les besoins seront établis.

A. Services hospitaliers

La limite de dépenses approuvée en 2022-2023 pour les services hospitaliers de votre régie est de 563 446 486 \$. Ce montant ne comprend pas les recouvrements des services de l'Assurance-maladie et des services de laboratoire. La répartition du financement pour l'achat majeures de biens d'équipement a été réglée séparément.

Le nombre maximal de lits ouverts alloués à votre régie se répartit comme suit :

Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont	302
Hôpital Stella-Maris-de-Kent	20
Hôpital régional d'Edmundston	169
Hôpital général de Grand-Sault	20
Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Saint-Quentin	6
Hôpital régional de Campbellton	146
CSC St. Joseph – Dalhousie	4
Hôpital de Lamèque	12
Hôpital régional Chaleur	215
Hôpital de Tracadie-Sheila	59
Hôpital de l'Enfant-Jésus – Caraquet	12

B. Services de traitement des dépendances et de santé mentale

L'allocation budgétaire totale pour la prestation des services de traitement des dépendances, de santé mentale et de soins de santé primaires est de 70 444 195 \$. Ce montant comprend le financement des services suivants :

- Services de traitement des dépendances – 8 132 704 \$
- Unités de soins psychiatriques au sein des hôpitaux à Moncton, Edmundston, Campbellton et Bathurst – 11 913 399 \$
- Centre hospitalier Restigouche – 22 155 447 \$
- Services de santé mentale communautaires – 28 242 645 \$

C. Services de soins de santé primaires, gestion des maladies chroniques et Programme extra-mural

L'allocation budgétaire totale pour la prestation des services de soins de santé primaires et la gestion des maladies chroniques est de 2 912 066 \$. Ce montant comprend le financement des services suivants :

- Soins de santé primaires – 1 730 298 \$
- Gestion des maladies chroniques – 1 181 768 \$

D. Services de santé publique

L'allocation budgétaire totale pour la prestation des services de santé publique est de 13 618 675 \$. Ce montant comprend le financement des services suivants : Initiatives pour la petite enfance, Apprenants en santé à l'école, lutte contre les maladies transmissibles, immunisation, santé sexuelle et dépistage du VIH.

E. Services de l'Assurance-maladie

Les Services de l'Assurance-maladie remboursent les régies régionales de la santé pour les services assurés dispensés par les médecins dans les situations suivantes :

- Praticiens salariés ou rémunérés selon un autre régime de paiement ou de financement
- Services d'interprétation des électrocardiogrammes
- Services dispensés dans les salles d'urgence, les unités de soins palliatifs, les cliniques, etc. qui sont rémunérés selon un tarif à la vacation

F. Exigences en matière de rapport régulier

Répartition du budget équilibré

Veillez soumettre la répartition interne de *la limite des dépenses approuvée* ainsi que les autres fonds anticipés pour l'année financière 2022-2023 par voie électronique au moyen du SIGFU, d'ici le 30 juin 2022. La répartition du budget doit comprendre les montants alloués à chaque établissement, par centre d'activité et selon le type de fonds. Les détails suivants doivent être soumis pour chaque centre d'activité :

- Salaires et avantages sociaux
- Fournitures médicales et chirurgicales
- Médicaments
- Autres fournitures

Rapports financiers et statistiques

Durant l'exercice financier 2022-2023, le ministère de la Santé continuera d'imposer des pénalités auprès des services qui ne soumettent pas les renseignements exigés et qui ne respectent pas les dates d'échéance. La pénalité pour le Réseau de santé Vitalité sera 100 000 \$ pour chaque incident. Les exigences en ce qui concerne les rapports pour l'exercice financier 2022-2023 sont les suivantes :

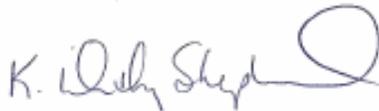
- La soumission mensuelle des chiffres financiers réels, ainsi que des prévisions de fin d'exercice dans les trente jours civils suivant la fin de chaque mois à compter du 30 juin jusqu'à la fin de l'exercice financier.
- Soumission trimestrielle de données financières et statistiques par l'entremise du système SIGFU selon le modèle précisé dans la section Répartition du budget équilibré, selon la dernière édition du Guide SIG.
- Soumission à la quinzaine des données provenant de la base de données sur les ressources humaines, dans les 30 jours suivant la fin de la période de paie.

Je suis heureux de la collaboration qui s'est établie pendant la dernière année. J'ai donc l'intention de poursuivre cette collaboration et de tenir des rencontres régulières afin de discuter des points importants du budget.

Si vous avez des questions au sujet du budget de l'exercice financier 2022-2023, nous invitons les dirigeants de votre régie régionale de la santé à communiquer avec M^{me} Paula Kirby de la Direction des services financiers au (506) 453-7479.

Je vous prie d'agréer, Docteur, mes salutations distinguées.

La ministre,



K. Dorothy Shephard

Pièce jointe

- c.c. M. David Savoie, président du conseil d'administration, Réseau de santé Vitalité
M. Stéphane Legacy, vice-président par intérim, Services généraux, Réseau de santé Vitalité
M. Alain Lavallée, chef des services financiers, Réseau de santé Vitalité
M^{me} Sonia Mable, directrice exécutive des services financiers, ministère de la Santé
M^{me} Paula Kirby, Gestionnaire, services financiers, ministère de la Santé

ANNEXE A
Ministère de la Santé
Réseau de santé Vitalité - Budget des dépenses approuvées
2022-23

Budget 2021-22	\$ 616,613,148
Plus:	
Augmentation du niveau de financement	\$ 32,838,080
Nouveau financement additionnel (annexe B)	\$ 1,368,490
Moins:	
2020-21 Q4 Nouvel équipement informatique - SNB	\$ (364,366)
2021-22 Q1 - Q3 Nouvel équipement informatique - SNB	\$ (33,930)
Budget total 2022-23 -limite des dépenses approuvées	\$ 650,421,422

ANNEXE B
Réseau de santé Vitalité - Nouveau financement additionnel
2022-23

Médicaments oncologiques	\$ 289,813
allocation aux directeurs médicaux 2021-22	\$ 8,745
Soutien administratifs aux médecin salariés	\$ 114,240
Transfer Counselling 2 SW01 to Community MH	\$ (168,000)
Transfer Counselling 2 SW01 from Addictions	\$ 168,000
Adult Services 3 FTE Temp made Permanent	\$ 259,100
Social Pediatrics Expense Budget	\$ 4,000
Single Session Therapy (Child & Youth)	\$ 87,500
Single Session Therapy (Adult)	\$ 596,600
Centre d'Intervention de Crise ARA	\$ 8,492
Total	\$ 1,368,490

Annexe A : Ministère de la Santé – Deuxième lettre budgétaire (17 mai 2022)



Le 17 mai 2022

Dre France Desrosiers,
Présidente-directrice générale
Réseau de santé Vitalité
275, rue Main
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 1A9

Docteure,

Afin de donner suite aux chiffres budgétaires sommaires fournis dans une lettre datée du 31 mars dernier et signée par le ministre, vous trouverez en pièce jointe la version détaillée du budget accordé à votre région régionale de la santé pour l'exercice financier 2022-2023 à l'égard des programmes suivants :

- Services hospitaliers (voir les annexes A à D)
- Traitement des dépendances
- Santé mentale
- Soins de santé primaires
- La gestion des maladies chroniques
- Santé publique

Si vous avez des questions au sujet du programme des services hospitaliers, veuillez communiquer avec Paula Kirby au 453-7479. Pour toute question concernant Traitement des dépendances et Santé mentale veuillez communiquer avec Adam Mohle au 444-4382. Pour toute question concernant les autres programmes, veuillez communiquer avec Mustafa Pagdiwala au 453-2117.

Je vous prie d'agréer, Docteure, mes salutations distinguées.

Le sous-ministre adjoint par intérim,

Eric Levesque

Pièces jointes

- c. c. M^{me} Gisèle Beaulieu, V.-P. Performance, Qualité et Services généraux
M. Alain Lavallée, chef des services financiers, Réseau de Santé Vitalité
M^{me} Sonia Mabie, directrice exécutive, ministère de la Santé
M^{me} Paula Kirby, gestionnaire, ministère de la Santé
M. Dan Coulombe, directeur exécutif, ministère de la Santé
M^{me} Annie Pellerin, directrice exécutive par intérim, ministère de la Santé
M. John Estey, directeur exécutif par intérim, ministère de la Santé

Health/Santé

P.O. Box/CR, 5106 Fredericton, New Brunswick/Nouveau Brunswick, E3B 5G8 Canada

www.gnb.ca



**Ministère de la Santé
Régie régionale de la santé A
Évaluation budgétaire pour les services hospitaliers
2022-2023**

Annexe A

Sommaire

	<u>Approuvé</u>
Dépenses admissibles	\$ 637,181,432
MOINS: Autres revenus	\$ 108,404,349 Annexe C
Total partiel	\$ <u>528,777,083</u>
MOINS:	\$
Régime provincial	\$ <u>528,777,083</u>
Paiement chaque semaine	10,168,790
Tarifs de salle publique pour le 1er avril 2021 pour votre régie:	
I. Tarifs standards pour patients hospitalisés	
A) Tarif quotidien de salle	
Hôpital régional Dr. Georges-L.-Dumont - soins intensifs	\$ 4,286.05
- autres lits	\$ 1,219.07
Hôpital Stella-Maris-de-Kent	\$ 447.42
Hôpital régional d'Edmundston - soins intensifs	\$ 3,216.34
- autres lits	\$ 1,561.27
Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Saint-Quentin	\$ 762.85
Hôpital général de Grand-Sault	\$ 877.65
Hôpital régional de Campbellton - soins intensifs	\$ 6,545.44
- autres lits	\$ 971.13
Centre Hospitalier Restigouche	\$ 0.00
Hôpital régional Chaleur - soins intensifs	\$ 4,232.95
- autres lits	\$ 1,411.76
Hôpital de Tracadie-Shella	\$ 668.63
Hôpital de Lamèque	\$ 481.58
Hôpital de L'Enfant-Jésus R.H.S.J.	\$ 835.04
B) Nouveau-nés- résidents du N.-B.	
- non-résidents	\$ 5.00
	\$ 1,042.00
II. Supplément pour chambre privée et semi-privée	
A) Chambre privée	\$ 75.00
B) Chambre semi-privée	\$ 65.00
III. Droits supplémentaires pour non-résidents	
A) Adultes et enfants - soins externes	100% taux prov.
Adultes et enfants - Hospitalisés	200% taux prov.
B) Nouveau-nés	200% taux prov.
IV. Patients en congé médical - frais journalier	
- frais réduit	\$ 141.25
	\$ 49.10
V. Autres: Toxicomanie	
	\$ 313.00
	\$

Ministère de la Santé
Règle régionale de la santé A
Évaluation budgétaire pour les services hospitaliers
2022-2023

Annexe B

Calcul du revenu partageable
Total pour la règle

<u>Item</u>	<u>Hospitalisés</u>	<u>Soins externes</u>	<u>Total</u>
Autres Sources			
Gouvernement Fédéral	65,115	118,940	184,055
CSSIAT	550,720	2,253,600	2,804,320
Non -résidents du N.B.	14,954,395	10,653,894	25,608,289
Non-résidents du Canada	219,486	554,010	773,496
Tarif différentiel (Annexe E)	494,770	NA	494,770
Droits supplémentaires pour non-résidents	438,972	554,010	992,982
Services non-assurés	544,210	328,650	872,860
Ministère des Anciens Combattants	0	N/A	0
Patients en congé médical	1,182,263	N/A	1,182,263
Nouveau-nés non-résidents	267,100	N/A	267,100
Autres(préciser)	0	1,565	1,565
Total- Autres Sources	<u>18,717,031</u>	<u>14,464,669</u>	<u>33,181,700</u>
Déductions			
Faveur (Annexe E)	10,000	0	10,000
Créances irrécouvrables- tarif différentiel (Ann. E)	18,000	N/A	18,000
Créances irrécouvrables- autres	411,000	200,000	611,000
Total des déductions	<u>439,000</u>	<u>200,000</u>	<u>639,000</u>
Montant net- autres sources	<u>18,278,031</u>	<u>14,264,669</u>	<u>32,542,700</u>
Total- Recouvrements et ventes (Annexe D)			<u>75,861,650</u>
Total- Autres revenus			<u>108,404,349</u>
Régime provincial			528,777,083
Grand Total			<u><u>637,181,432</u></u>

Ministère de la Santé
Règle régionale de la santé A
Évaluation budgétaire pour les services hospitaliers
2022-2023

Annexe C

Calcul des recouvrements et ventes

Centre de santé	80,833	1.50	<u>121,250</u>
Escompte sur les achats			<u>0</u>
Recouvrements de l'assurance-maladie			
Radiologie		0	
EEG		0	
ECG		345,427	
Psychiatrie		6,249,738	
Pathologie		5,518,247	
Anesthésie		2,790,317	
Médecins-autres		26,727,050	
Cardiologie		0	
Oncologie		7,834,140	
Geriatry		620,246	
Urgence		23,564,281	<u>73,649,446</u>
Autres recouvrements et ventes			
Services de pathologie pour le Ministère de la Justice			
The Moncton Hospital- Génie Bio-Médical			
Autres			
Téléphone et télévision		0	
Archives		44,500	<u>44,500</u>
Revenus divers			
Conseil - revenu net		1,224,954	
Autres		654,000	
Loyer		82,000	
Recouvrements des laboratoires		85,500	<u>2,046,454</u>
Total - (Reporter à l'annexe C)			<u><u>75,861,650</u></u>

Calcul du revenu des services externes

	No. De Service	Coût par Service	Coût Total
Gouvernement fédéral	380	313.00	118,940
CSSIAT	7,200	313.00	2,253,600
Non-résidents du N.B.	34,038	313.00	10,653,894
Non-résidents du Canada	1,770	313.00	554,010
Services non-assurés	1,050	313.00	328,650
Droits supplémentaires pour non-résidents	1,770	313.00	554,010
Autres	5	313.00	1,565
Revenu-responsabilité des autres	<u>46,213</u>		<u>14,464,669</u>
Moins:			
Faveur	0		
Provision pour créances irrécouvrables	200,000		
	<u>200,000</u>		<u>200,000</u>
Montant Net- Services externes (reporter à l'annexe C)			<u>14,264,669</u>

Calcul du revenu des tarifs différentiels

	Jours	Tarifs	Montant
Privée	1,192	75.00	89,400
Semi-Privée	6,098	65.00	396,370
Total des tarifs différentiels			<u>485,770</u>
MOINS: Faveur(tarifs différentiels)			10,000
Provision pour créances irrécouvrables (tarifs différentiels)			18,000
Tarifs différentiels net			<u>457,770</u>

Ministère de la Santé
Réseau de santé Vitalité
Budget de Services de traitement des dépendances
Pour la période se terminant le 31 mars 2023

Toxicomanie - Jeunes

	Avantages		Fournitures		Total	
	Salaires	sociaux	Med/Chr	Médicaments		
Budget 2021-22	\$631,962	\$42,275	\$59	\$143	\$68,008	\$742,465
Augmentation salariale (tous les contrats combinés)	\$19,904	\$1,758	\$0	\$0	\$0	\$21,660
Professionnels spécialisés en soins de santé	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Syndicat canadien de la fonction publique	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Régime de pension de certains employés syndiqués (CES)	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Total partiel	\$19,904	\$1,758	\$0	\$0	\$0	\$21,660
Modifications au programme	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Inflation	\$0	\$0	\$5	\$12	\$5,517	\$5,534
Budget 2022-23	\$651,866	\$44,031	\$64	\$155	\$73,523	\$769,659

Toxicomanie - Générale/Service résidentiel

	Avantages		Fournitures		Total	
	Salaires	sociaux	Med/Chr	Médicaments		
Budget 2021-22	\$5,245,745	\$472,087	\$3,841	\$11,605	\$1,262,248	\$6,995,528
Augmentation salariale (tous les contrats combinés)	\$171,178	\$15,098	\$0	\$0	\$0	\$186,276
Employés non syndiqués	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Professionnels spécialisés en soins de santé	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Infirmiers/Infirmières	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Infirmiers/Infirmières - Surveillants(es)/Gestionnaires	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Syndicat canadien de la fonction publique	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Régime de pension de certains employés syndiqués (CES)	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Total partiel	\$171,178	\$15,098	\$0	\$0	\$0	\$186,276
Modifications au programme	(\$154,018)	(\$13,084)	\$0	\$0	\$0	(\$168,000)
Inflation	\$0	\$0	\$312	\$941	\$102,380	\$103,633
Budget 2022-23	\$5,262,907	\$473,201	\$4,153	\$12,546	\$1,364,628	\$7,117,435

Méthadone

	Avantages		M & S	Drogs	Other	Total
	Salaires	sociaux				
Budget 2021-22	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Augmentation salariale (tous les contrats combinés)	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Employés non syndiqués	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Professionnels spécialisés en soins de santé	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Infirmiers/Infirmières	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Infirmiers/Infirmières - Surveillants(es)/Gestionnaires	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Syndicat canadien de la fonction publique	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Régime de pension de certains employés syndiqués (CES)	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Total partiel	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Modifications au programme	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Inflation	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Budget 2022-23	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0

Dépendance au jeu

	Avantages		Fournitures		Total	
	Salaires	sociaux	Med/Chr	Médicaments		
Budget 2021-22	\$218,800	\$15,508	\$0	\$0	\$2,443	\$236,749
Augmentation salariale - Professionnels/Infirmiers	\$7,992	\$702	\$0	\$0	\$0	\$8,694
Régime de pension de certains employés syndiqués (CES)	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Modifications au programme	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Inflation	\$0	\$0	\$0	\$0	\$197	\$197
Budget 2022-23	\$226,792	\$16,208	\$0	\$0	\$2,640	\$245,610
Budget 2022-23 Traitement des dépendances	\$8,141,555	\$533,440	\$4,217	\$12,701	\$1,440,791	\$8,132,704

Ministère de la Santé
Réseau de santé Vitalité
Services de santé mentale communautaires
Exercice financier se terminant le 31 mars 2023

715 76 00 10 - Administration

	Salaires	Avantages sociaux	Fournitures Méd/Chir	Médicaments	Autres	Total
Budget 2021-22	\$1,273,119	\$78,923	\$589	\$389	\$3,126,129	\$4,479,149
Augmentation - Tous les contrats combinés	\$23,027	\$2,031	\$0	\$0	\$0	\$25,058
Modifications au programme	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Inflation	\$0	\$0	\$34	\$23	\$182,512	\$182,569
Budget 2022-23	\$1,296,146	\$80,954	\$623	\$412	\$3,308,641	\$4,686,776

715 76 10 10 - Services aux enfants

	Salaires	Avantages sociaux	Fournitures Méd/Chir	Médicaments	Autres	Total
Budget 2021-22	\$5,651,736	\$748,485	\$0	\$0	\$437,333	\$6,837,554
Augmentation - Tous les contrats combinés	\$108,968	\$9,611	\$0	\$0	\$0	\$118,579
Modifications au programme	\$79,500	\$7,000	\$0	\$0	\$5,000	\$91,500
Inflation	\$0	\$0	\$0	\$0	\$25,534	\$25,534
Budget 2022-23	\$5,840,204	\$765,096	\$0	\$0	\$467,867	\$7,073,167

715 76 10 30 - Services aux adultes - Court terme

	Salaires	Avantages sociaux	Fournitures Méd/Chir	Médicaments	Autres	Total
Budget 2021-22	\$4,768,375	\$624,523	\$0	\$0	\$790,589	\$6,183,487
Augmentation - Tous les contrats combinés	\$91,816	\$8,098	\$0	\$0	\$0	\$99,914
Modifications au programme	\$932,216	\$82,484	\$0	\$0	\$9,000	\$1,023,700
Inflation	\$0	\$0	\$0	\$0	\$46,156	\$46,156
Budget 2022-23	\$5,792,407	\$715,105	\$0	\$0	\$845,745	\$7,353,257

715 76 10 32 - Unité mobile de crise

	Salaires	Avantages sociaux	Fournitures Méd/Chir	Médicaments	Autres	Total
Budget 2021-22	\$943,531	\$130,447	\$0	\$0	\$38,267	\$1,112,245
Augmentation - Tous les contrats combinés	\$18,283	\$1,613	\$0	\$0	\$0	\$19,896
Modifications au programme	\$0	\$0	\$0	\$0	\$8,492	\$8,492
Inflation	\$0	\$0	\$0	\$0	\$2,234	\$2,234
Budget 2022-23	\$961,814	\$132,060	\$0	\$0	\$48,993	\$1,142,867

715 76 10 50 - Services aux adultes - Long terme

	Salaires	Avantages sociaux	Fournitures Méd/Chir	Médicaments	Autres	Total
Budget 2021-22	\$6,228,219	\$892,852	\$0	\$0	\$178,773	\$7,299,844
Augmentation - Tous les contrats combinés	\$121,230	\$10,692	\$0	\$0	\$0	\$131,922
Modifications au programme	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Inflation	\$0	\$0	\$0	\$0	\$10,437	\$10,437
Budget 2022-23	\$6,349,449	\$903,544	\$0	\$0	\$189,210	\$7,442,203

715 76 10 70 - Projet de soins de longue durée

	Salaires	Avantages sociaux	Fournitures Méd/Chir	Médicaments	Autres	Total
Budget 2021-22	\$81,834	\$13,339	\$0	\$0	\$422,772	\$517,945
Augmentation - Tous les contrats combinés	\$1,506	\$142	\$0	\$0	\$0	\$1,748
Modifications au programme	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
Inflation	\$0	\$0	\$0	\$0	\$24,682	\$24,682
Budget 2022-23	\$83,440	\$13,481	\$0	\$0	\$447,454	\$544,375

Financement lié au déficit (Services adultes à long terme)

	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Santé mentale communautaire	Budget 2022-23	\$20,323,460	\$2,610,240	\$623	\$412	\$5,307,910	\$28,242,645
------------------------------------	-----------------------	---------------------	--------------------	--------------	--------------	--------------------	---------------------

Ministère de la Santé
Réseau de santé Vitalité
Services psychiatriques au sein des hôpitaux
 Exercice financière se terminant le 31 mars 2023

Vitalité: Unités psychiatriques							
	Salaires	Avantages sociaux	Fournitures Méd/Chir	Médicaments	Autres	Total	
Budget 2021-22 - avant les revenus	\$8,931,386	\$821,847	\$0	\$0	\$1,071,527	\$10,824,760	
Moins: Revenus					\$0	\$0	
Budget 2021-22 - Net des revenus	\$8,931,386	\$821,847	\$0	\$0	\$1,071,527	\$10,824,760	
Augmentation - Tous les contrats combinés	\$406,400	\$35,844	\$0	\$0	\$0	\$442,244	
Modifications au programme	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	
Inflation	\$0	\$0	\$0	\$0	\$36,665	\$36,665	
Financement lié au déficit					\$0	\$0	
Budget 2022-23 - avant les revenus	\$9,337,786	\$857,691	\$0	\$0	\$1,108,192	\$11,303,669	
Moins: Revenus					\$0	\$0	
Budget 2022-23 - Net des revenus	\$9,337,786	\$857,691	\$0	\$0	\$1,108,192	\$11,303,669	
Dr. Georges L. Dumont - Hôpital du Jour							
	Salaires	Avantages sociaux	Fournitures Méd/Chir	Médicaments	Autres	Total	
Budget 2021-22	\$499,733	\$37,285	\$0	\$0	\$46,851	\$583,869	
Augmentation - Tous les contrats combinés	\$22,292	\$1,966	\$0	\$0	\$0	\$24,258	
Modifications au programme	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	
Inflation	\$0	\$0	\$0	\$0	\$1,603	\$1,603	
Financement lié au déficit					\$0	\$0	
Budget 2022-23	\$522,025	\$39,251	\$0	\$0	\$48,454	\$609,730	
Centre Hospitalier Restigouche							
	Salaires	Avantages sociaux	Fournitures Méd/Chir	Médicaments	Autres	Total	
Budget 2021-22 - avant les revenus	\$13,339,983	\$1,588,661	\$0	\$0	\$6,529,884	\$21,458,528	
Moins: Revenus					(\$203,300)	(\$203,300)	
Budget 2021-22 - Net des revenus	\$13,339,983	\$1,588,661	\$0	\$0	\$6,326,584	\$21,256,228	
Augmentation - Tous les contrats combinés	\$621,927	\$54,854	\$0	\$0	\$0	\$676,781	
Modifications au programme	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	
Inflation	\$0	\$0	\$0	\$0	\$223,438	\$223,438	
Financement lié au déficit	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	
Budget 2022-23 - avant les revenus	\$13,961,910	\$1,643,515	\$0	\$0	\$6,753,322	\$22,358,747	
Moins: Revenus					(\$203,300)	(\$203,300)	
Budget 2022-23 - Net des revenus	\$13,961,910	\$1,643,515	\$0	\$0	\$6,550,022	\$22,155,447	
Unités psychiatriques et hôpital	Budget 2022-23	\$23,821,721	\$2,540,457	\$0	\$0	\$7,706,668	\$34,068,846

Ministère de la Santé
 Réseau de santé Vitalité
 Soins de santé primaire - Initiatives
 Exercice financière se terminant le 31 mars 2023

715 09 10 00 - Soins de santé primaire

	Salaires	Avantages sociaux	Fournitures Méd/Chir	Médicaments	Autres	Total
Budget 2021-22	\$1,279,713	\$208,754	\$0	\$0	\$145,820	\$1,632,287
Augmentation: Tous les contrats combinés	\$83,698					\$83,698
Inflation					\$34,313	\$34,313
Budget 2022-23	\$1,343,411	\$208,754	\$0	\$0	\$180,133	\$1,730,298

Ministère de la Santé
 Réseau de santé Vitalité
 Soins de santé primaire - Initiatives
 For the Fiscal Year Ending March 31, 2023

715092000 - Gestion des maladies chroniques

	Salaires	Avantages sociaux	Fournitures Méd/Chir	Médicaments	Autres	Total
Budget 2021-22	\$990,369	\$101,536	\$0	\$0	\$71,467	\$1,163,371
Augmentation: Tous les contrats combinés	\$8,502					\$8,502
Modifications au programme					\$0	\$0
Inflation					\$11,895	\$11,895
Budget 2022-23	\$998,871	\$101,536	\$0	\$0	\$83,362	\$1,181,768

Ministère de la Santé
Transfert du budget annuel de la santé publique 2022-23
Réseau de santé Salaires Vitalité

Salaires 2021-22	10,913,874
Augmentation de la masse salariale 2022-23	179,500
Non-négociation	
Améliorations	
<hr/>	
sous-total salarial 2022-23	11,093,374
Avantages 2021-22	1,176,721
Non-négociation	
Améliorations des avantages	
Améliorations des régimes de retraite	
<hr/>	
sous-total des avantages 2022-23	1,176,721
Fournitures 2021-22	1,221,356
Gonfleur 2022-23	127,224
<hr/>	
sous-total des fournitures 2022-23	1,348,580
<hr/>	
Transfert total 2022-23	13,618,675
<hr/>	

Annexe B : Lignes directrices et hypothèses de base pour le développement du budget 2022-2023.

Voici ci-dessous les lignes directrices et hypothèses budgétaires qui furent établies lors du développement du budget :

- La *Loi sur les régies régionales de la santé* exige d'avoir un budget équilibré.
- Il est attendu que le budget du Ministère pour 2022-2023 ne sera confirmé qu'après le vote final ait lieu à l'Assemblée législative, et la confirmation des fonds par lettre ministérielle et aux approbations prescrites.
- En date de ce rapport, les attentes budgétaires du Réseau ne prévoient pas de changements importants en comparaison au budget 2021-2022. Ce qui suit énumère les demandes soumises, autres que les initiatives ou les projets (selon le rapport de pression budgétaire) :
 - Le budget de salaires sera révisé selon les besoins opérationnels. Cependant, à la base, les augmentations de salaire ont été estimées sur les heures réelles d'avril à septembre 2021 ainsi que sur la projection des heures prévues au 31 mars 2022;
 - 16,370,400 \$ - Augmentation salariale annualisée
Ce montant inclut les taux 2021-2022 affectés par les conventions PSM, SCFP et celle des employés-cadres et non-syndiqués.
 - Les montants ci-dessus prennent en considération les hypothèses suivantes :
 - Taux salariaux – Toutes les conventions ont connu une augmentation de taux en 2021-2022, à l'exception de la convention des Professionnels de la science médicale (PSM) qui a expiré le 31 mars 2019.
 - Inflations selon les hypothèses soumises : 7,687,780 \$:
 - 10 % à 20 % - Oncologie et Hémodialyse
 - 10 % à 20 % - Huile combustible et gaz naturel
 - 4 % - Fournitures de laboratoire et de radiologie
 - 3 % - Fournitures médicales et chirurgies
 - 2 % - Médicaments et électricité
 - 1 % - Services achetés et autres fournitures
- La majorité des projets, déjà approuvés par le Ministère, présentement en cours de route seront considérés en tant qu'amendements budgétaires, selon leurs échéanciers.

Autres éléments du budget :

- Le budget respectera les limites budgétaires autorisées par le Ministère et le Conseil d'administration.
- Le budget final sera inclus dans le Plan régional de la santé et d'affaires.

Soumis le 2 juin 2022 par Alain Lavallée, chef des Services financiers.

Note couverture

Comité des finances et de vérification
Date : le 2 juin 2022

Objet : **Plan de travail 2021-2022**

À titre d'information, le plan de travail 2021-2022 est présenté à chaque réunion, afin de suivre l'évolution des activités.

Soumis le 2 juin 2022 par Alain Lavallée, chef des Services financiers

PLAN DE TRAVAIL
2021-2022
Comité des finances et de vérification

Date de la réunion	Activités
Septembre 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du mandat du Comité • Révision du plan de travail annuel • Identification des besoins en formation spécifique • Suivi des rendements du portefeuille d'investissements • Superviser la performance et la viabilité financière (tableaux de bord et états financiers)
Novembre 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Formation finances 101 • Superviser la performance et la viabilité financière (tableaux de bord et états financiers) • Révision des amendements budgétaires • Révision du plan quinquennal et annuel en immobilisations • Rapport sur les fonds non partageables • Suivi des rendements du portefeuille d'investissements • Supervise les risques pour protéger la viabilité financière et les actifs (<i>Politiques et procédures liées aux fonctions de finances et de vérification internes, rapports</i>)
Février 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Superviser la performance et la viabilité financière (tableaux de bord et états financiers) • Révision des amendements budgétaires • Revoir le plan d'audit et de vérification externe annuel • Approbation du budget d'exploitation 22-23 • Suivi des rendements du portefeuille d'investissements • Supervise les risques pour protéger la viabilité financière et les actifs (<i>Politiques et procédures liées aux fonctions de finances et de vérification internes, rapports</i>)
Juin 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Superviser la performance et la viabilité financière (tableaux de bord et états financiers) • Révision des amendements budgétaires • Audit de fin d'année : approbation des états financiers audités • Évaluer les auditeurs et recommander la nomination annuelle • Suivi des rendements du portefeuille d'investissements • Révision du plan de remplacement d'urgence des équipements (business case) • Supervise les risques pour protéger la viabilité financière et les actifs (<i>Politiques et procédures liées aux fonctions de finances et de vérification internes, rapports</i>)

Note d'information

Point 5.6

Nom du comité : Comité des finances et de vérification

Date : 31 mai 2022

Objet : Nomination des vérificateurs externes

Décision recherchée

Reconduire le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification des états financiers du Réseau de santé Vitalité pour l'année 2022-2023.

Contexte/problématique

Selon l'article B.22.0 des règlements administratifs du Réseau de santé Vitalité et de l'article 53 de la loi sur les Régies régionales de la santé, la Régie doit mandater un audit des états financiers sur une base annuelle, par un auditeur indépendant. Le Conseil doit nommer la firme comptable lors de son Assemblée générale annuelle.

Une entente de cinq ans, débutant le 1^{er} avril 2017, a été établie avec la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, avec option d'extension de deux années additionnelles. Cette entente qui débutera sa 2^e année optionnelle pour l'année 2022-2023, entrera dans sa dernière année du mandat avec résolution lors de l'Assemblée générale annuelle de 2022.

Les montants prévus pour effectuer les travaux d'audit sont conformes aux prix soumis lors de l'entente :

Années – se terminant le 31 mars	Prix des travaux
Année 1 – 2017	75 000 \$
Année 2 – 2018	76 000 \$
Année 3 – 2019	78 000 \$
Année 4 – 2020	79 500 \$
Année 5 – 2021	81 000 \$
Option année 1 – si prolongée 2022	82 500 \$
Option année 2 – si prolongée 2023	84 000 \$

Éléments à prendre en considération dans la prise de décision

La présente entente prendra fin avec l'année 2022-2023. Une nouvelle entente sera nécessaire pour la prochaine année financière débutant avril 2023.

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	...
Qualité et sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	...
Partenariats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Gestion des risques (analyse légale)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	...
Allocation des ressources (analyse financière)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Impacts politiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	...
Réputation et communication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	...

Suivi à la décision

La firme Raymond Chabot Grant Thornton devra être avisée de la décision de reconduire le mandat pour leurs services pour l'année 2022-2023.

Proposition et résolution

Proposé et appuyé

Et résolu que le Comité des finances et de vérification approuve la recommandation de reconduire le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification des états financiers du Réseau de santé Vitalité pour l'année 2022-2023.

Adoption

Soumis le 2 juin 2022 par Alain Lavallée, chef des Services financiers.

Note d'information

Point 5.7

Nom du comité : Comité des finances et de vérification

Date : 2 juin 2022

Objet : Tableau de bord équilibré 2021-2022 – Rapport trimestriel (T4)

Décision recherchée

Ce rapport est présenté à titre d'information et d'avis.

Contexte/problématique

Le rapport trimestriel inclut le tableau de bord équilibré.

- Les quatre quadrants (Qualité/Satisfaction de la clientèle, Financiers, Opérationnel, Ressources humaines) du tableau de bord équilibré sont départagés entre les comités respectifs du Conseil d'administration.
- Le quadrant financier est donc présenté au Comité des finances et de vérification afin que celui-ci puisse s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en matière de finances.
- Une fiche par indicateur est présentée pour cerner les possibilités d'amélioration de la qualité et celles-ci représentent un point de départ d'un processus d'amélioration.
- Les données de 2020-2021 et de 2021-2022 doivent être interprétées avec prudence puisque la pandémie de la COVID-19 peut avoir eu un impact sur les statistiques présentées.

Éléments à prendre en considération dans la prise de décision

Tableau de bord équilibré

Quadrant financier :

L'analyse du quadrant financier ne se fera pas par indicateurs pour le 4^e quart de l'année 2021-22 compte tenu des variances considérables au 4^e quart. Comme on peut le constater dans le tableau de bord, plusieurs facteurs financiers ont eu un impact sans précédent sur le rendement de l'organisation et sur les indicateurs présentés. Ces facteurs, qui sont hors du contrôle de la Régie, ne permettent pas d'avoir un bon aperçu du travail accompli par les équipes sur le terrain. Voici quelques facteurs qui ont eu un impact sur l'année 2021-2022, en particulier sur le 4^e quart de l'année :

- Coûts associés à la pandémie 29 millions
- Syndicat canadien de la fonction publique 19 millions (salaire rétroactif payé au 4^e quart)
- Inflation :
 - Énergie (20 %) 2,6 millions
 - Alimentation (13 %) 0,8 million
 - Fournitures de laboratoire (12 %) 2,2 millions

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Qualité et sécurité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Partenariats	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Gestion des risques (analyse légale)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Allocation des ressources (analyse financière)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Impacts politiques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Réputation et communication	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...

Suivi à la décision

Aucun.

Proposition et résolution

Aucune.

Soumis le 2 juin 2022 par Stéphane Legacy, vice-président aux Services de consultation externe, aux Services professionnels et, par intérim, aux Services généraux.

Réseau de santé Vitalité

Tableau de bord équilibré 2021-2022

Rapport trimestriel (T4)



							ÉTAT D'AVANCEMENT			
INDICATEURS/MESURES	LEADERSHIP	TAD ANNÉE PRÉCÉDENTE	CIBLE	TAD 2021-2022	PÉRIODE EN COURS	T1	T2	T3	T4	
Quadrant: Financiers										
2.1	Variance du surplus (déficit) d'opération	Stéphane Legacy	-\$5,830,734	\$0	-\$24,004,878	-\$7,546,029	✗	✗	✗	
2.2	Coût par jour repas	Stéphane Legacy	\$41.57	\$33.12	\$45.60	\$63.28	✗	✗	✗	✗
2.3	Coût en salaires du service de l'environnement par pied carré	Stéphane Legacy	\$5.30	\$4.66	\$5.99	\$8.40	✗	!	✗	✗
2.4	Coût d'opération des laboratoires/unité de charge de travail	Stéphane Legacy	\$1.22	\$1.22	\$1.21	\$1.54	✓	✓	✓	✗
2.5	Variance en salaires et bénéfices	Stéphane Legacy	-\$713,392	\$0	-\$873,623	-\$310,302	✗	✗	✗	
2.6	Variance en dépenses médicaments	Stéphane Legacy	\$31,498	\$0	-\$925,473	\$233,280	✗	✗	✗	
2.7	Variance en fournitures médicales et chirurgicales, autres dépenses	Stéphane Legacy	\$1,250,017	\$0	-\$14,603,182	-\$3,987,162	✗	✗	✗	
2.8	Coût en énergie par pied carré	Stéphane Legacy	\$4.61	\$5.54	\$5.81	\$7.49	✓	✓	!	✗

- ✓ Conforme à l'objectif de rendement
- ! Près de la cible
- ✗ Inférieur à l'objectif de rendement
- 🔍 Analyse plus approfondie

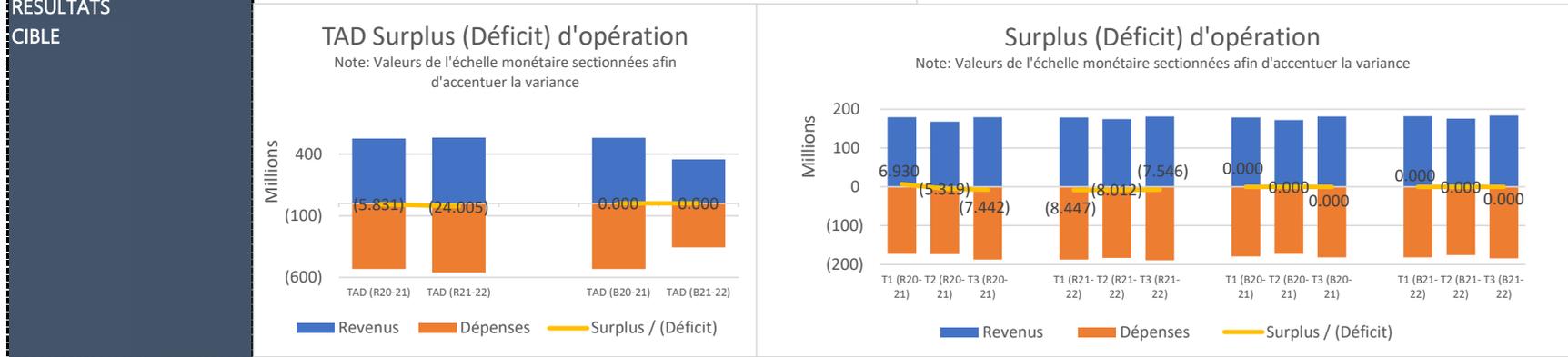
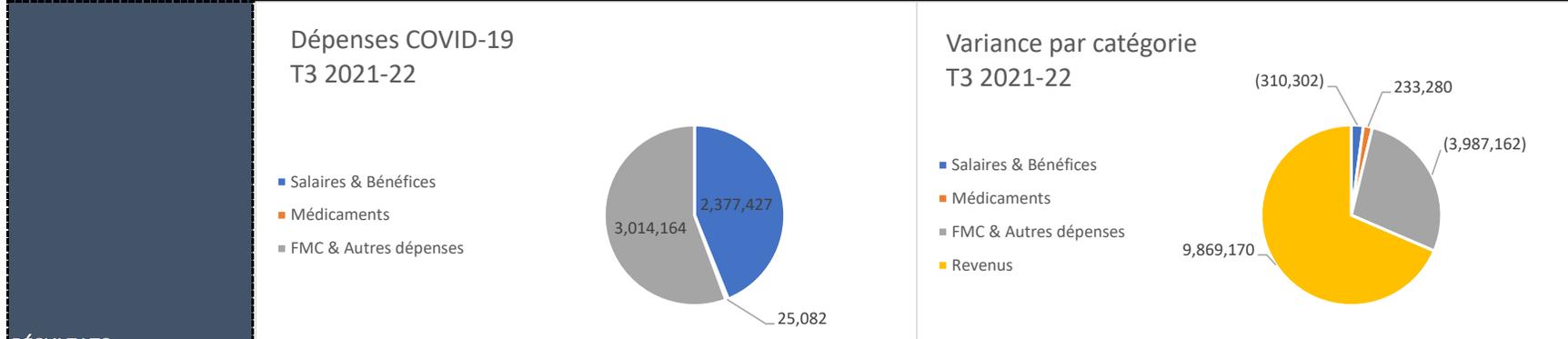
FICHE EXPLICATIVE

Respect – Compassion – Intégrité – Imputabilité – Équité – Engagement

Variance entre le budget et les dépenses actuelles

LEADERSHIP	Stéphane Legacy	INITIATIVES	Poursuivre les efforts de gestion et d'amélioration de la performance opérationnelle et financière	✓
FRÉQUENCE	Trimestrielle			
SOURCE DE DONNÉES	Fichier des finances - Meditech			

DÉFINITION
Cet indicateur reflète la différence entre le budget et les dépenses totales pour la période. Si la différence est supérieure à 0, il s'agit d'un surplus tandis que si la différence est inférieure à 0, il s'agit d'un déficit.



ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Après le 3e trimestre 2021-2022, le Réseau de santé Vitalité affiche un déficit de 24 M\$ comparativement à un déficit de 5.8 M\$ l'année dernière. Ce déficit inclut principalement une baisse du revenu patient de 6.8 M\$ dû aux restrictions aux frontières du Québec et des États-Unis et des dépenses totales engagées en lien à la COVID-19 de 19.3 M\$ après 9 mois d'opération.

FICHE EXPLICATIVE

Respect – Compassion – Intégrité – Imputabilité – Équité – Engagement

[Retour au sommaire](#)

Coût par jour repas				
LEADERSHIP	Stéphane Legacy	INITIATIVES	Poursuivre les efforts de gestion et d'amélioration de la performance opérationnelle et financière	✓
FRÉQUENCE	Trimestrielle			
SOURCE DE DONNÉES	Fichier des finances- Meditech			
DÉFINITION	Cet indicateur se calcule en divisant les coûts des services alimentaires (salaires, bénéfices et fournitures d'opération) excluant les cafétérias, par le nombre de jour repas (1 jour-repas = 3 repas).			
RÉSULTATS CIBLE (basée sur 33.12 des données historiques)	<p>Zone 1B: 2019-2020 (36.39), 2020-2021 (41.57), 2021-2022 (45.60)</p> <p>Zone 4: 2021-2022 (36.77, 33.97, 38.05, 59.60)</p> <p>Zone 5: 2021-2022 (48.04, 42.60, 45.26, 59.56)</p> <p>Zone 6: 2021-2022 (38.18, 36.30, 41.21, 64.29)</p> <p>Zone 6: 2021-2022 (43.26, 44.88, 43.88, 71.93)</p>			
	<p>Zone 1B: CHUDGLD (36.43, 33.72, 36.52), DVAMO (57.92, 50.06, 60.95)</p> <p>Zone 4: HSMK (22.57, 22.36, 27.95), HRE (44.35, 38.58, 40.62), HGGS (52.11, 50.11, 59.78)</p> <p>Zone 5: HDSJSQ (104.88, 108.20, 101.93), Campb. (38.49, 35.05, 44.72), CHR (37.88, 38.19, 36.88)</p> <p>Zone 6: Bathurst (42.95, 46.68, 44.47), Caraque (51.65, 48.45, 48.93), Lamèque (55.65, 58.51, 55.70), Tracadie (39.25, 37.68, 38.90)</p>			
ANALYSE ET INTERPRÉTATION	<p>Les résultats comparatifs à date pour les trois dernières années sont présentés. Le coût par jour repas est à la hausse depuis les trois dernières années. Le coût par jour repas est toujours au-dessus de la cible de 33.12 \$. L'analyse par zone montre que les coûts sont les plus élevés au troisième trimestre dans la Zone 4 (45.26 \$). Le graphique par établissements nous montre les coût plus élevés à HDSJSQ. La pandémie de COVID-19 a un impact sur cet indicateur, notamment le coût des aliments a augmenté beaucoup (inflation au-dessus de la normale) et beaucoup de fournitures jetables utilisés.</p>			

✓	Conforme au plan	○	Non débuté
●	Non conforme au plan et mesures correctives en place	☑	Complété
✗	Non conforme au plan et interventions requises		

FICHE EXPLICATIVE

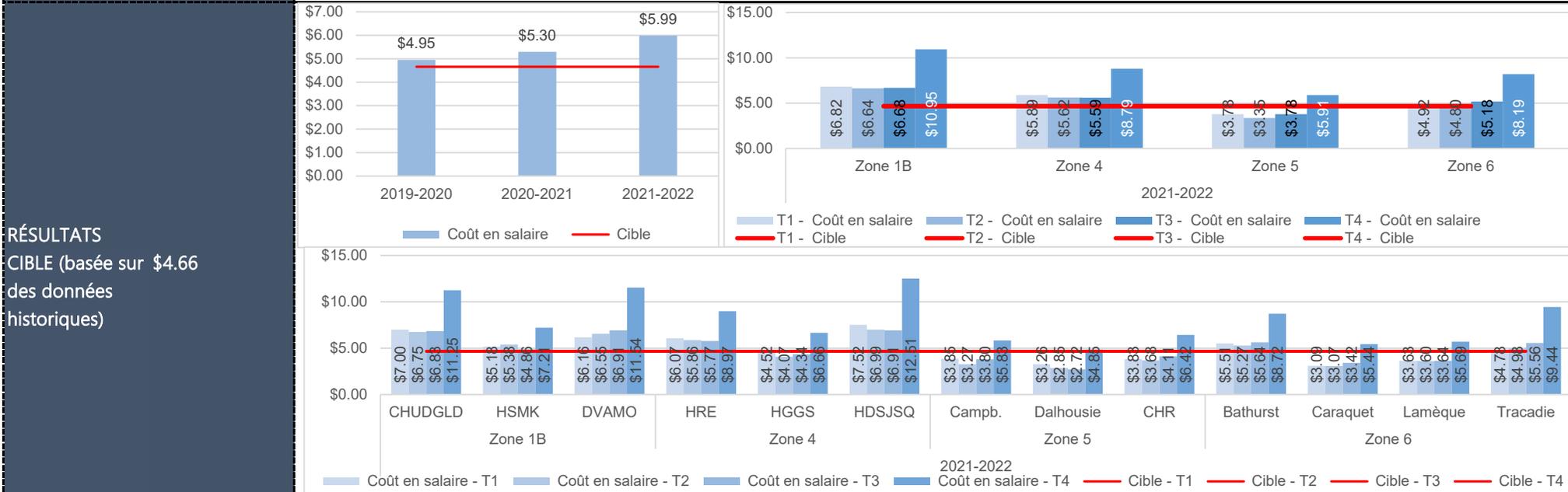
Respect – Compassion – Intégrité – Imputabilité – Équité – Engagement

[Retour au sommaire](#)

Coût en salaires du service de l'environnement par pied carré

LEADERSHIP	Stéphane Legacy	INITIATIVES	Mettre en place une équipe multidisciplinaire pour l'aide à la décision pour des choix environnementaux	○
FRÉQUENCE	Trimestrielle		Poursuivre les efforts de gestion et d'amélioration de la performance opérationnelle et financière	✓
SOURCE DE DONNÉES	Fichier des finances- Meditech			

DÉFINITION
Cet indicateur reflète les dépenses en salaires du service de l'environnement pour les hôpitaux par pied carré.



ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Les coûts en salaires du service d'environnement sont à la hausse depuis les dernières années. L'analyse par zone montre que les coûts étaient les plus élevés dans la Zone 1B (6.68) au troisième trimestre de 2021-2022. Seule la Zone 5 atteint la cible.

✓	Conforme au plan	○	Non débuté
●	Non conforme au plan et mesures correctives en place	✓	Complété
✗	Non conforme au plan et interventions requises		

FICHE EXPLICATIVE

Respect – Compassion – Intégrité – Imputabilité – Équité – Engagement

[Retour au sommaire](#)

Coût d'opération des laboratoires/unité de charge de travail

LEADERSHIP	Stéphane Legacy	INITIATIVES	Poursuivre les efforts de gestion et d'amélioration de la performance opérationnelle et financière	✓
FRÉQUENCE	Trimestrielle			
SOURCE DE DONNÉES	MIS			

DÉFINITION
 Cet indicateur reflète le coût direct moyen par unité de charge de travail dans les services de laboratoire. Les coûts d'opération des laboratoires représentent une proportion importante des coûts d'opération pour des services diagnostiques et ceux-ci sont affectés par la productivité des équipements et du personnel. Un coût par charge de travail permet de comparer la performance des divers services de laboratoire et d'évaluer leur efficacité.



ANALYSE ET INTERPRÉTATION
 Les résultats des trois premiers trimestres de 2021-2022 par zone et par établissement sont présentés. La Zone 4 présentait le coût d'opération des laboratoires par unité de charge de travail le plus élevé (1.46 \$) au troisième trimestre tandis que la Zone 1B présente le coût le plus faible (0.98 \$). Le Réseau de santé Vitalité présentait un coût plus élevé que le Réseau de santé Horizon pour l'année 2020-2021 (1.22 \$ comparativement à 1.12 \$).

✓	Conforme au plan	○	Non débuté
●	Non conforme au plan et mesures correctives en place	☑	Complété
✗	Non conforme au plan et interventions requises		

FICHE EXPLICATIVE

Indicateur: 2.5

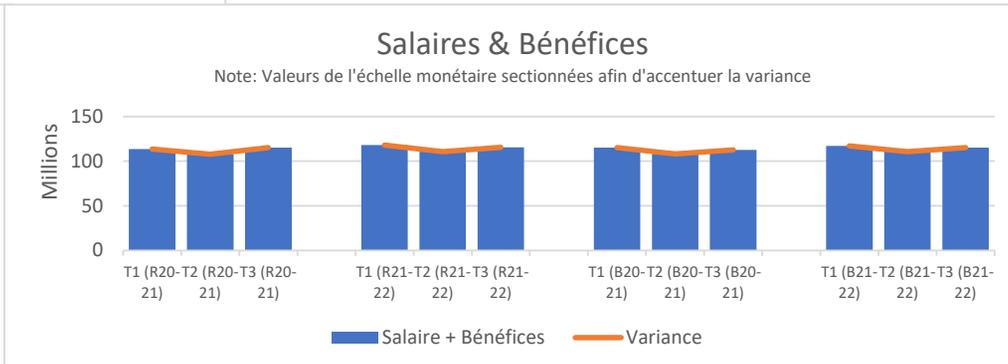
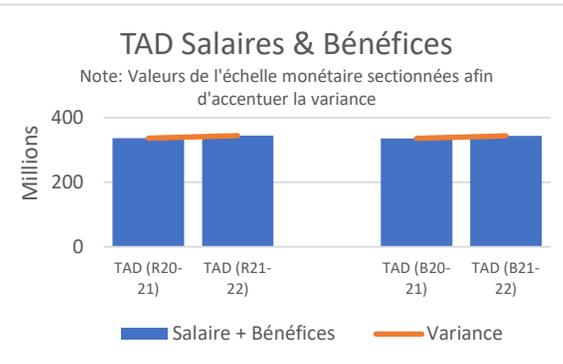
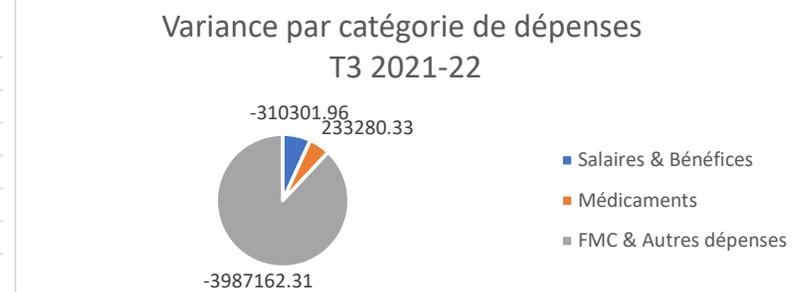
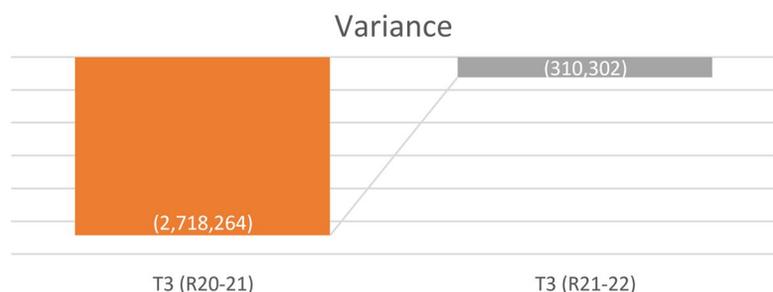
Respect – Compassion – Intégrité – Imputabilité – Équité – Engagement

Variance en salaires et bénéfices

LEADERSHIP	Stéphane Legacy	INITIATIVES	Poursuivre les efforts de gestion et d'amélioration de la performance opérationnelle et financière	✓
FRÉQUENCE	Trimestrielle			
SOURCE DE DONNÉES	Fichier des finances- Meditech			

DÉFINITION Cet indicateur reflète le total des dépenses pour les salaires et les bénéfices (avantages sociaux) comparativement au budget.

RÉSULTATS CIBLE \$0.00



ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Comparativement à l'année dernière, la variation au niveau des salaires et bénéfices est passé de 2.7 M\$ défavorable dû au ralentissement des activités à une variance de 310 K\$ défavorable. Notons que les dépenses de salaires et bénéfices en lien à la COVID-19 est de 2.4 M\$ pour le 3e trimestre, si ces dépenses supplémentaires occasionnent un déficit d'opération au 31 mars 2022, ce déficit sera couvert par le Ministère.

FICHE EXPLICATIVE

Indicateur: 2.6

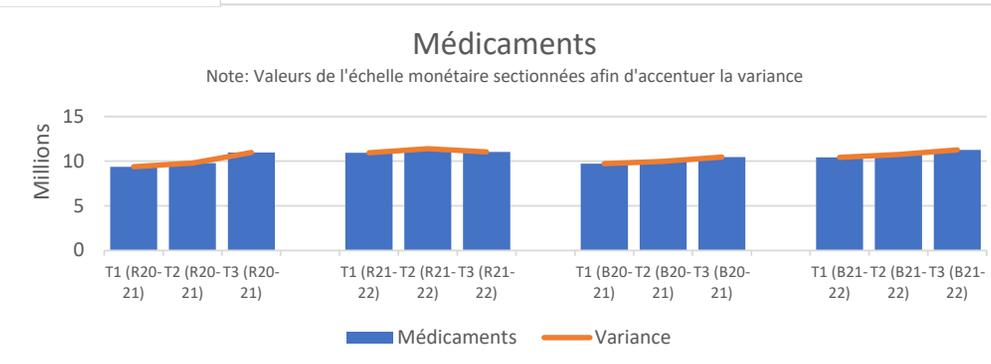
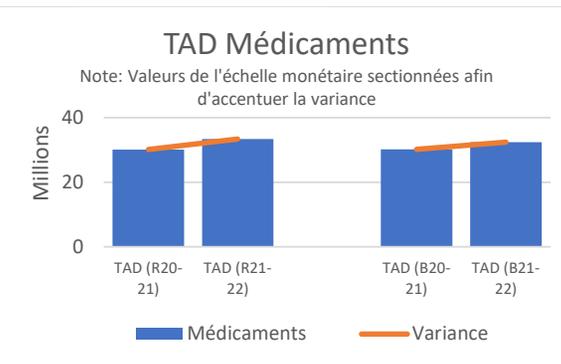
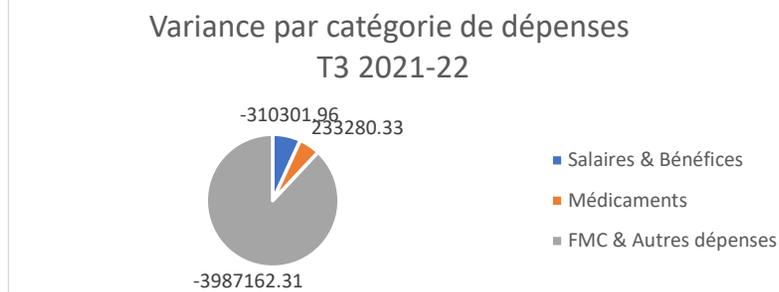
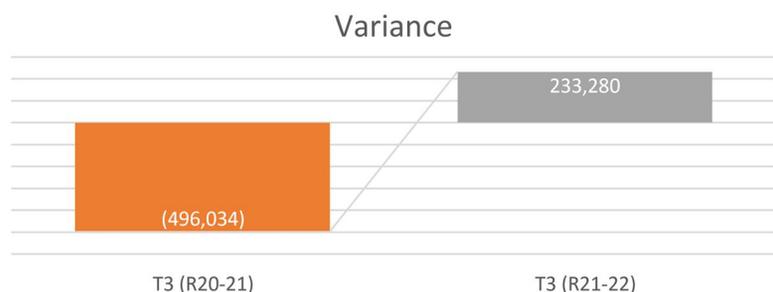
Respect – Compassion – Intégrité – Imputabilité – Équité – Engagement

Variance en dépenses médicaments

LEADERSHIP	Stéphane Legacy	INITIATIVES	Poursuivre les efforts de gestion et d'amélioration de la performance opérationnelle et financière	✓
FRÉQUENCE	Trimestrielle			
SOURCE DE DONNÉES	Fichier des finances- Meditech			

DÉFINITION Cet indicateur reflète le total des dépenses pour les médicaments comparativement au budget.

RÉSULTATS CIBLE \$0.00



ANALYSE ET INTERPRÉTATION

L'écart favorable au niveau des médicaments est principalement relié à la réduction des activités au niveau des services de l'oncologie (-14.2% des visites comparativement à l'année dernière). La portion des dépenses en médicaments d'oncologie récupérables par amendements budgétaires sont supérieures aux projections de 2.5 M\$ après le 3e trimestre.

FICHE EXPLICATIVE

Indicateur: 2.7

Respect – Compassion – Intégrité – Imputabilité – Équité – Engagement

Variance en fournitures médicales et chirurgicales, autres dépenses

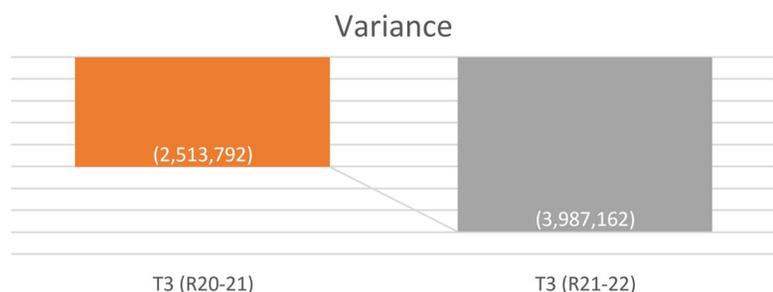
LEADERSHIP	Stéphane Legacy	INITIATIVES	Voir à la mise en œuvre du plan directeur du CHUDGLD	✓
FRÉQUENCE	Trimestrielle		Compléter les travaux pour le nouveau bloc opératoire et les soins intensifs au CHUDGLD et compléter les travaux pour l'agrandissement à l'hôpital régional Chaleur	✓
SOURCE DE DONNÉES	Fichier des finances- Meditech		Élaborer et mettre en application un cadre de gestion des projets de construction et de rénovation réalisés en régie interne	✓

DÉFINITION

Cet indicateur reflète le total des dépenses pour les fournitures médicales et chirurgicales et autres dépenses comparativement au budget.

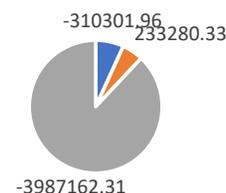
RÉSULTATS

CIBLE \$0.00



Variance par catégorie de dépenses

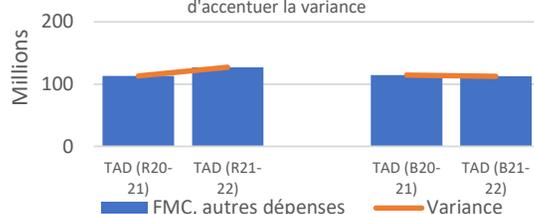
T1 2021-22



- Salaires & Bénéfices
- Médicaments
- FMC & Autres dépenses

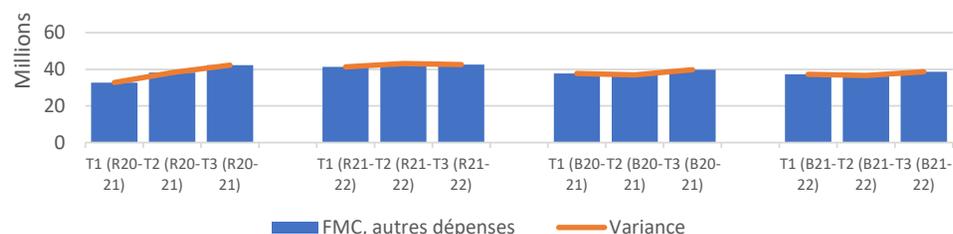
TAD Fournitures médicales et chirurgicales, autres dépenses

Note: Valeurs de l'échelle monétaire sectionnées afin d'accentuer la variance



Fournitures médicales et chirurgicales, autres dépenses

Note: Valeurs de l'échelle monétaire sectionnées afin d'accentuer la variance



ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Comparativement à l'année dernière, la variation au niveau des fournitures médicales et chirurgicales et des autres dépenses est passé de 2.5 M\$ défavorable à une variance de 4 M\$ défavorable après 9 mois d'activité. La variance défavorable 4 M\$ du 3e trimestre est principalement justifié par les dépenses COVID-19 de 3 M\$ et l'écart temporel sur les projets de rénovation fonctionnelle de 3.1 M\$. Notons que si les dépenses supplémentaires en lien avec la COVID-19 occasionnent un déficit d'opération au 31 mars 2022, ce déficit sera couvert par le Ministère.

FICHE EXPLICATIVE

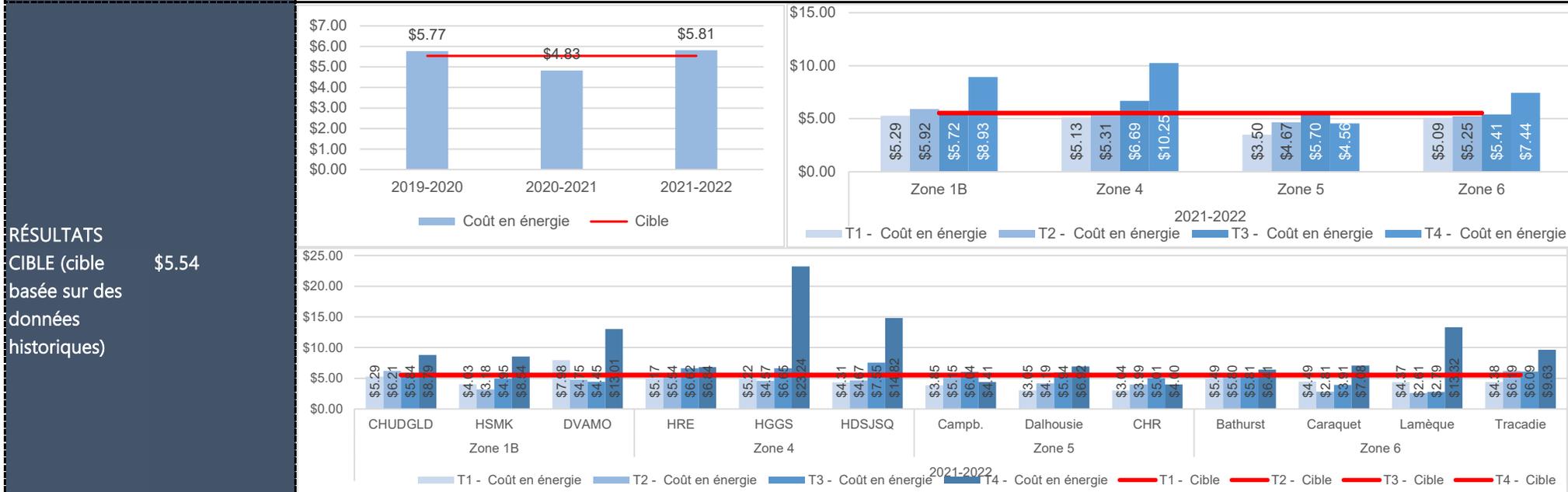
Respect – Compassion – Intégrité – Imputabilité – Équité – Engagement

[Retour au sommaire](#)

Coût en énergie par pied carré

LEADERSHIP	Stéphane Legacy	INITIATIVES	Poursuivre les efforts de gestion et d'amélioration de la performance opérationnelle et financière.	✓
FRÉQUENCE	Trimestrielle		Diminuer la consommation d'énergie fossile	✓
SOURCE DE DONNÉES	Fichier des finances- Meditech			

DÉFINITION
Cet indicateur reflète les coûts de l'électricité, de l'huile et du gaz naturel dans les hôpitaux par pied carré.



ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Le coût en énergie par pied carré était plus bas en 2020-2021 (4.83) comparativement au deux années précédentes. Au troisième trimestre de 2021-2022, le coût était le plus élevé dans la Zone 4 (6.69) et le plus faible dans la Zone 6 (5.41). Au niveau des établissements, c'est HDSJSQ qui a le coût les plus élevés.

- ✓ **Conforme au plan**
- **Non conforme au plan et mesures correctives en place**
- ✗ **Non conforme au plan et interventions requises**
- **Non débuté**
- ☑ **Complété**

Note couverture

Réunion du Comité des finances et de vérification
Date : 2 juin 2022

Objet : **Suivi du registre de risques du Conseil d'administration (Domaine 4 – Financier)**

Voici le suivi du registre de risques du Conseil d'administration pour la section des finances.

Soumis le 2 juin 2022 par Alain Lavallée, chef des Services financiers

Suivi du registre de risques du CA

Comité du CA : Finances

Date de la rencontre : 31 mai 2022

Domaine 4 – Financier

No	Risque	Mesures de contrôle existantes	Indicateurs (surveillance)	Suivi (Indiquer les démarches en cours ainsi que les autres mesures d'atténuation proposées s'il y a lieu)
18	Budget capital insuffisant pour assurer la maintenance des infrastructures et le renouvellement des équipements	Points de pression identifiés et communiqués au Ministère de la santé à chaque année	S/O	<ul style="list-style-type: none"> • Changement du seuil pour le budget capital (Était auparavant, 5000.00 \$ et plus et est maintenant de 100 000.00 \$ et plus). • Budget d'équipement augmenté pour 2022-23 : 6,6 millions pour équipements de 100,000\$+ et 3,8 millions pour équipements 5,000\$ à 100,000\$ pour un total de 10,4 millions (6.7 millions en 2021-22) • Plan de rattrapage sur 2 ans demandé au ministère de 10,3 millions afin de permettre le remplacement d'équipement désuet. • Projet spécifique approuvé par le ministère pour la mise au point d'équipement des services alimentaire et services de pharmacie. • Budget de renouvellement des équipements : plan quinquennal qui permet d'identifier les plus gros risques ainsi qu'un comité de priorisation des équipements composé de personnels clinique et administratifs. • Pour chaque pièce d'équipement en fin de vie pour laquelle aucun financement n'est disponible, un plan de contingence fut développé afin d'adresser les besoins majeurs qui placeraient les patients à risques.
19	Dépenses évitables (gaspillage de fournitures médicales, journées de maladie)	<p>Plan de ressources humaines adresse le mieux-être des employés</p> <p>Programme de gestion de l'absentéisme</p> <p>Suivi étroit des indicateurs</p> <p>Suivi des dates de péremption par les différents secteurs et SNB</p>	Indicateurs à identifier	<ul style="list-style-type: none"> • Poste à combler au service d'approvisionnement stratégique. Dès que comblé, un processus de suivi de consommation des produits sera développé ce qui permettra de vérifier les tendances a/n de l'utilisation par secteur d'activité. Des outils seront développés en appui au processus. • Les coordonnatrices à la standardisation des produits font la vérification des produits en inventaire sur les unités et retourne au magasin le matériel en surplus. • Gestion des inventaires par SNB • Gestion des inventaires - Pharmacie : les inventaires des 4 zones sont connus ce qui permet un échange ou un partage de produits interzone, selon de cycle de péremption des produits. Ceci est fait aussi à l'intérieur des établissements (la pharmacie fait régulièrement la vérification des produits pharmaceutiques sur les unités) et à l'intérieur de la zone.

Domaine 7 - Technologies

30	<p>Systèmes technologiques qui ne supportent plus les besoins organisationnels : désuets et non intégrés avec nos partenaires.</p> <p>Rapidité du développement technologique dépendante du financement, des ressources et des priorités.</p> <p>*Inclut les risques modérés 32 et 33</p>	<p>Plan quinquennal du Plan stratégique des TI</p> <p>Points de pressions au niveau technologiques ont été identifiés et rapportés au Ministère</p> <p>Facteurs de réussite prévus dans le Plan provincial de la santé</p> <p>Ajustement budgétaire pour le développement</p> <p>Développement du secteur des technologies de l'information (ajout de ressources)</p> <p>Initiatives provinciales en cours pour poursuivre le développement du dossier de santé électronique « Un patient, un dossier »</p>	<p>Mise en œuvre du plan stratégique TI</p> <p>Mise en œuvre des projets du Plan provincial de santé</p> <p>% budget global de vitalité accordé aux TI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier sur la vision et partenariat pour la planification d'un système d'information clinique provincial (a eu lieu à Miramichi le 4 et 5 mai avec la participation d'environ 60 personnes provenant des divers Partenaires de la santé. • Priorisation des projets TI du Plan stratégique et du Plan régional de santé et d'affaires en cours et estimé des budgets requis. Budget et PRSA seront présentés au CA en juin pour approbation. • Dépendance de la stratégie TI de Vitalité vs le Plan provincial de santé • Sur 10 postes approuvés pour le secteur des TI, 7 sont en cours de dotation. • Intégration des bases de données de l'ensemble du système de santé est en développement vers une plateforme partagée au niveau provinciale.
----	--	---	--	---

31	Cyber attaques	<p>Surveillance des activités douteuses par SNB</p> <p>Communiqués diffusés par SNB à tous les employés sur les risques et les comportements à adopter</p> <p>Gouvernance de l'information et des données organisationnelles</p> <p>Processus d'évaluation des risques et des facteurs relatifs à la vie privée des nouvelles initiatives technologiques</p> <p>Plan de cybersécurité</p>	Indicateurs suivis conjointement avec Conseil du Trésor	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation d'un logiciel de formation des employés (Beauceron) en prévention pour tentative d'hameçonnage par courriel en cours. • Double identification lors de l'utilisation des appareils technologiques du Réseau en cours. • Poste de directeur des opérations et cybersécurité en cours de dotation ainsi qu'un nouveau poste de spécialiste en sécurité. • Phase de planification pour le développement d'un plan de sécurité (ressource externe spécialisée en la matière pour appuie).
----	----------------	---	---	--

Domaine 8 – Environnement et infrastructure

35	Pandémie	<p>Plan de pandémie</p> <p>Structure de Mesures d'urgence provinciale et pour le Réseau</p> <p>Mise à jour sur la pandémie par la PDG lors de son rapport au CA</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les rencontres du COUMS sont maintenant interrompues. • Le COU du Réseau se rencontre au besoin.
36	Pollution créée par les activités du Réseau (utilisation des produits jetables, hydro carburants, etc.)	Initiatives prévues dans le Plan stratégique 2020-2023 pour diminuer l'empreinte écologique		<ul style="list-style-type: none"> • Politique en ébauche pour la lutte aux changements climatiques qui contiendra entre autres un encadrement sur l'utilisation des hydro carburants, du matériel jetable (p.e. : contenants en styromousse, ustensiles en plastique), du recyclage de papier et de contenants, des pratiques dans l'ensemble du Réseau, etc. • Initiatives en place pour réduire les émissions de carbone et l'empreinte écologique (transport et utilisation d'hydro-carburants). • Mise en place d'un Comité régional pour revoir l'empreinte écologique : une première rencontre a eu lieu pour déterminer la composition du comité.
37	Utilisation des espaces à l'intérieur des établissements	Plans directeurs des établissements		<ul style="list-style-type: none"> • Le RFP pour le Plan directeur de l'HRE est en cours. • Le Plan fonctionnel pour l'agrandissement de l'Hôpital Dr Georges L Dumont afin d'y loger une nouvelle urgence et les cliniques externes fut finalisé à la fin avril. • Télétravail offert à certains employés dû au manque de bureau • Voir à la location d'espaces en communauté afin de relocaliser des services qui se situent présentement dans les hôpitaux.

Note d'information

Point 6.1

Nom du comité : Comité des finances et de vérification

Date : 2 juin 2022

Objet : États financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Décision recherchée

Approbation des états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

Contexte/problématique

- Les états financiers en date du 31 mars 2022 ont été préparés par la direction des Services financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.
- Les états financiers en date du 31 mars 2022 ont été audités par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.
- L'exercice financier ayant commencé en avril, certains ajustements doivent être considérés puisque la situation a évolué et que les prémisses ayant servi à l'élaboration du budget ont changé. Les impacts financiers causés par la crise pandémique ne font pas partie du budget directeur. Ils seront discutés dans le présent document.
- Le Comité des finances et de vérification doit s'assurer que la firme de vérificateurs a pu effectuer son travail en toute indépendance.

Éléments à prendre en considération dans la prise de décision

- Prendre en considération les anomalies non corrigées détectées au cours des travaux de vérification.
- Les travaux d'audit ont été effectués conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.
- Obtenir satisfaction quant à l'indépendance de l'auditeur externe.
- Discussion à huis clos avec l'auditeur.

Considérations importantes

- Le Conseil d'administration doit disposer d'un système efficace de planification et de contrôle des finances qui contribue à l'atteinte des buts et des objectifs stratégiques et opérationnels, ce qui permet un bon arrimage entre les buts visés et l'allocation des ressources.

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Qualité et sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Partenariats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Gestion des risques (analyse légale)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Allocation des ressources (analyse financière)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Impacts politiques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Réputation et communication	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...

Suivi à la décision

Note d'information

Présentation des états financiers à l'Assemblée générale annuelle.

Proposition et résolution

Proposé et appuyé

Et résolu que le Comité des finances et de vérification approuve les états financiers vérifiés tels que présentés pour la période se terminant le 31 mars 2022.

Adoption

Soumis le 2 juin 2022 par Alain Lavallée, chef des Services financiers

Sommaire exécutif

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022, le Réseau termine l'exercice avec un résultat d'exploitation équilibré à zéro. Ce résultat fait suite à la décision du ministère de la Santé de compenser les pertes de revenus et les coûts incrémentaux liés à la pandémie jusqu'à concurrence d'un équilibre budgétaire.

Au cours de l'année, le Réseau a engagé des dépenses liées à la pandémie de l'ordre de 29 393 555 \$. Les restrictions imposées à l'entrée de la province et le ralentissement de certains services ont contribué à la réduction des revenus de patients de 10,3 M\$, dont 8,2 M\$ proviennent des pertes de revenus associées à la pandémie, principalement des visites des non-résidents du Nouveau-Brunswick. Aussi, la limitation des visiteurs, spécialement au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont, a occasionné une baisse dans les revenus de stationnement de 232 K\$. En total, la Régie a estimé un impact financier total de 39,9 M\$, éligible pour un remboursement du ministère de la Santé.

En contrepartie, le Réseau ayant débuté la reprise progressive de ses opérations régulières a dû composer avec le manque de ressources en relation aux besoins persistants de la pandémie et ses obligations de desservir la population. Certaines dépenses opérationnelles étant moins élevées, issue des effets de l'environnement pandémique et des complications, comme les fournitures médicales et chirurgicales, les frais de déplacement interzones, les médicaments, ont été compensés par d'autres pressions budgétaires telles que l'accroissement des heures supplémentaires, les services achetés, les petits équipements et les rénovations fonctionnelles. Le Réseau a déterminé que, nonobstant des effets de la pandémie, les revenus et les dépenses d'opérations ont été maintenus au cours de l'année, dont en total, un surplus d'opérations net de 1,7 M\$ aurait été atteint. Par conséquent, le ministère a accordé un remboursement net de 38 253 488 \$, dont 37,8 M\$ en amendement budgétaire et 464 K\$ en règlement de fin d'exercice.

Les autres revenus et dépenses ne font pas partie des résultats annuels d'opération, tels que le rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures pour combler le déficit de l'année 2020-2021; les revenus en capital de 18.2M\$ qui englobe le budget d'équipements capitaux, et les achats en équipements associé avec les projets gérés pour le ministère des Transports et de l'Infrastructure et les dons en capitaux des fondations, les amortissements des immobilisations (31.5M\$) et la prestation constituée pour congé de maladie. En prenant compte de ces aspects financiers, le Réseau de santé Vitalité présente un déficit net comptable de 13 925 687 \$.

Au cours de l'exercice financier, le Réseau a reçu du financement additionnel du ministère de la Santé, sous forme d'amendements budgétaires de l'ordre de 104 190 561 \$. Ce financement a été nécessaire pour compenser en partie les coûts de la pandémie nets enregistrés, tel que mentionné ci-dessus 37,8 M\$, en plus, notamment des engagements rétroactifs suites aux augmentations salariales (conventions collectives) de 62,8 M\$, et des médicaments en oncologie 3,5 M\$, et d'autres programmes et ententes préautorisés et/ou autorisés au cours de l'année. Le budget ne reflète pas ces financements additionnels.

Le rapport des états financiers dans son intégralité accompagne cette note d'information.

Situation financière au 31 mars 2022

Le tableau suivant présente la situation financière du Réseau au 31 mars 2022 en trois sections :

- Les actifs financiers composés de l'encaisse, des montants à recevoir et des investissements.
- Les passifs représentant les montants à payer aux fournisseurs, les obligations encourues envers les employés, les obligations à long terme et les revenus reportés.
- Les actifs non financiers démontrent la valeur comptable nette des immobilisations du Réseau et des frais payés d'avance.

Réseau de Santé Vitalité				
Situation financière				
	31 mars 2022		31 mars 2021	
Actifs financiers				
Encaisse	10 470 108	\$	19 299 303	\$
Encaisse - fonds en fiducie des patients	82 419		80 507	
Compte à recevoir (Note 3)	124 717 060		72 886 913	
Estimation du règlement de fin d'exercice de la province (Note 4)	463 974		-	
Investissements temporaires (Note 5)	7 557 887		7 602 979	
	143 291 448		99 869 702	
Passifs				
Découvert bancaire	-		-	
Fonds en fiducie des patients	82 419		80 507	
Comptes et charges à payer (Note 6)	114 131 254		72 773 919	
Revenus reportés (Note 7)	3 624 827		3 219 488	
Revenus reportés en capital (Note 9)	148 225 429		136 772 698	
Avantages sociaux courus (Note 8)	92 411 359		87 936 429	
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (Note 12)	77 340 964		79 177 635	
	435 816 253		379 960 676	
Dette financière nette	(292 524 806)		(280 090 974)	
Actifs non-financiers				
Immobilisations (Note 10)	585 206 400		588 376 491	
Frais payés d'avance et fournitures (Note 11)	13 946 208		12 267 972	
	599 152 607		600 644 463	
Surplus accumulé	306 627 802	\$	320 553 489	\$

Sommaire de la situation financière au 31 mars 2022

Actifs financiers

Les comptes d'actifs financiers ont augmenté durant la dernière année d'un montant de 43,2 M\$ comparativement à l'année précédente.

- La diminution de l'encaisse de 8,8 M\$ est calculée à 2 niveaux : a) soit la réduction nette de 1,1 M\$ découlant du revenu du capital de 18,2 M\$ et des activités de financement associées au capital de 18,7 M\$ ainsi que la prestation des congés de maladie; et b) les variations des éléments du fonds de roulement de -7,7 M\$.
Se référer au Flux de trésorerie pour plus de détails.
- L'augmentation des comptes à recevoir nette de l'estimation de fin d'exercice de 52,2 M\$, causée par les variations des activités dues à la pandémie de la COVID-19 déterminée remboursable en fin de l'exercice, la provision remboursable pour les rétroactions salariales et le changement

temporaire de comptabiliser les règlements de fin d'exercice pour compenser les coûts additionnels en dépenses et en capital encourus pour la pandémie en cours de l'année courante.

- Les investissements temporaires démontrent une diminution de 45 K\$.

Passifs

Le Réseau a terminé l'année avec une augmentation dans ses passifs, de l'ordre de 55,9 M\$. Cette augmentation est expliquée par les points suivants :

- L'augmentation des comptes et charges à payer de 41,4 M\$ est attribuable entre autres à la provision des rétroactions salariales à payer qui seront déboursés en avril et mai 2022, moins la réduction des comptes fournisseurs de 10 M\$.
- L'augmentation nette des revenus reportés en capital de 11,5 M\$ est liée aux travaux de construction en cours, principalement à l'Hôpital régional Chaleur et autres.
- L'octroi des nouveaux taux salariaux a également causé une augmentation dans les obligations (banques de temps) des avantages sociaux d'environ 4,5 M\$. Ce montant est réduit par la régularisation annuelle de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition pour le Centre hospitalier de Restigouche.

La somme de ces deux sections financières, mais plus particulièrement le déficit annuel comptable expliquent l'augmentation de la dette financière nette de 12,4 M\$, pour un total 292 524 806 \$ en fin de l'année 31 mars 2022.

En se référant au rapport Évolution de la dette financière nette (rapport des états financiers en annexe), ce dernier détaille la diminution de la dette financière.

Actifs non financiers

Durant l'année, le Réseau a fait l'acquisition de 28 320 926 \$ en immobilisations.

- 8 527 573 \$ en équipements (incluant 534 K\$ en mise de dépôt);
- 707 745 \$ en équipements reliés aux opérations pour supporter les besoins de la pandémie;
- 1 707 118 \$ en équipements financés par les Fondations;
- 17 378 490 \$ principalement pour les 2 projets de constructions, dont : l'Hôpital régional Chaleur et le Traitement des dépendances de la zone 5.

Section de l'état des résultats

Le tableau ci-dessous démontre les résultats financiers du Réseau pour la période se terminant le 31 mars 2022. Le tableau est divisé en deux sections :

- Le résultat annuel d'opérations qui comprend, les revenus venant du ministère de la Santé, des programmes fédéraux, des revenus de patients (principalement de résidents canadiens hors province et étrangers, les charges non couvertes par le régime de l'assurance-maladie), et autres revenus de ventes et recouvrement, moins les dépenses d'opération reliées à la gestion des divers programmes hospitaliers et des secteurs connexes.
- Le résultat comptable – surplus ou (déficit) est calculé après avoir pris en considération les aspects financiers et les investissements tels que les revenus en capital, l'amortissement des immobilisations, et les prestations constituées pour congés de maladie et le rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures avec le ministère.

Réseau de Santé Vitalité				
Résultats				
Exercice terminé le	Budget	31 mars 2022	31 mars 2021	
Produits				
Ministère de la Santé	700 158 141	\$ 809 422 180	\$ 701 410 141	\$
Programmes fédéraux	7 816 826	8 634 074	7 844 985	
Revenus de patients	30 889 086	20 606 649	22 437 524	
Recouvrement et ventes	7 086 285	11 045 152	9 501 870	
	745 950 338	849 708 055	741 194 520	
Dépenses				
Soins infirmiers aux patients hospitalisés	185 954 061	195 749 438	173 418 124	
Services ambulatoires	91 602 986	106 211 432	91 610 527	
Services diagnostique et thérapeutiques	162 710 100	182 852 634	158 877 176	
Services communautaires	55 051 424	75 040 853	54 499 183	
Éducation et recherche	13 698 131	14 151 020	14 082 701	
Assurance-maladie	73 018 353	77 175 853	75 084 694	
Services de soutien	141 294 981	165 972 415	137 607 116	
Services administratifs	20 465 439	30 420 704	33 284 612	
Services auxiliaires	2 154 863	2 133 706	2 730 387	
	745 950 338	849 708 055	741 194 520	
Surplus annuel d'opération avant les sous-mentionnés				
	-	-	-	
Perte sur la disposition d'actifs				
	-	-		
Rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures				
	-	91 962	2 828 669	
Revenus en capital				
	12 000 000	18 223 468	116 236 436	
Amortissement des immobilisations				
	(31 500 000)	(31 491 017)	(27 021 479)	
Prestations constituées pour congés de maladie				
	(500 000)	(750 100)	(451 600)	
Surplus (Déficit) annuel	(20 000 000)	\$ (13 925 687)	91 592 026	\$

Sommaire de la section de l'état des résultats

Produits

Les revenus d'opération ont augmenté de 108 513 535 \$ en comparaison à l'année précédente qui ont passé de 741 194 520 \$ en 2020-2021, à 849 708 055 \$ en 2021-2022. L'augmentation est principalement composée de financements additionnels requis pour l'octroi des rétroactifs salariaux, le remboursement plus élevé des coûts incrémentaux liés à la pandémie et à l'augmentation annuelle des besoins opérationnels.

Cette variance dans les revenus d'opération est expliquée comme suit :

- Les augmentations des financements additionnels de 106 970 253 \$:
 - 21,8 millions pour compenser les coûts additionnels reliés à la pandémie (16,0 millions avaient été reçus en 2020-2021)
 - 62,8 millions pour les rétroactions salariales suite aux accords collectifs
 - 16,2 millions pour les augmentations salariales, les inflations et les soutiens aux initiatives
 - (1,8) millions pour les diminutions de revenus de patients qui ne seront pas compensées
 - 8,0 millions liés aux augmentations de coûts remboursés par amendements budgétaires et les coûts compensés par d'autres programmes tels que l'assurance maladie et fédéraux.
- L'augmentation des revenus dans les comptes de recouvrements et ventes de 1 543 282 \$ s'explique principalement par des projets de rénovations réalisés durant l'année qui ont été remboursés par le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick au montant de 4 152 792 \$ comparativement à 1 884 175 \$ pour l'année précédente.

Dépenses

La comparaison des coûts de l'année courante avec l'année précédente n'est pas représentative aux opérations courantes du Réseau, dû aux circonstances entourant la pandémie. En 2020-2021, le Réseau avait entrepris de libérer ses espaces et ses ressources afin de mieux contrer aux risques de la crise. Bien que ces obligations se sont poursuivies en 2021-2022, le Réseau a toutefois débuté la reprise de ses opérations régulières.

En comparaison à l'année précédente, les dépenses d'opérations ont augmenté de 108 513 535 \$. Les écarts les plus importants sont :

- 1,1 million pour l'ensemble des coûts incrémentaux de la pandémie (salaires, fournitures médicales, fournitures de laboratoire, petits équipements, etc.), considérant des coûts de 28,3 M\$ en 2020-2021.
- 67,3 millions pour les augmentations et les rétroactions salariales selon les nouvelles ententes collectives et les impacts dans les obligations des avantages sociaux.
- 9,8 millions pour les coûts salariaux en lien avec la reprise des services cliniques et les autres initiatives d'embauches des employés et des médecins.
- 12,1 millions pour les coûts d'entretien et de rénovation, incluant les reprises des retards dans les projets dû aux restrictions des constructeurs.
- 8,6 millions en lien avec la reprise des services pour les fournitures médicales, chirurgicales et autres ainsi que les fournitures de laboratoires et de radiologies. À noter que les coûts 2020-21 étaient inférieurs aux budgets.
- 4,2 millions pour les médicaments en oncologie, nets des autres médicaments.
- 5,4 millions dans les autres dépenses qui avaient enregistré des diminutions en 2020-2021, incluant les coûts d'énergies, les frais de déplacement, etc.

Soumis le 2 juin 2022 par Alain Lavallée, chef des Services financiers.

**Réseau de Santé Vitalité
(Régie régionale de la Santé A)
États financiers
au 31 mars 2022**

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États financiers	
Situation financière	3
Résultats	4
Surplus accumulé	5
Évolution de la dette financière nette	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 18

Réseau de Santé VitalitéSituation financière

	31 mars 2022	31 mars 2021
Actifs financiers		
Encaisse	10 470 108 \$	19 299 303 \$
Encaisse - fonds en fiducie des patients	82 419	80 507
Compte à recevoir (Note 3)	124 717 060	72 886 913
Estimation du règlement de fin d'exercice de la province (Note 4)	463 974	-
Investissements temporaires (Note 5)	7 557 887	7 602 979
	143 291 448	99 869 702
Passifs		
Fonds en fiducie des patients	82 419	80 507
Comptes et charges à payer (Note 6)	114 131 254	72 773 919
Revenus reportés (Note 7)	3 624 827	3 219 488
Revenus reportés en capital (Note 9)	148 225 429	136 772 698
Avantages sociaux courus (Note 8)	92 411 359	87 936 429
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (Note 12)	77 340 964	79 177 635
	435 816 253	379 960 676
Dette financière nette	(292 524 806)	(280 090 974)
Actifs non financiers		
Immobilisations (Note 10)	585 206 400	588 376 491
Frais payés d'avance et fournitures (Note 11)	13 946 208	12 267 972
	599 152 608	600 644 463
Surplus accumulé	306 627 802 \$	320 553 489 \$
Éventualités (Note 14)		
Engagements (Note 15)		

Pour le conseil d'administration,

Administrateur_____
Administrateur

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

Réseau de Santé Vitalité

Résultats

Exercice terminé le	Budget	31 mars 2022	31 mars 2021
Produits			
Ministère de la Santé	700 158 141	\$ 809 422 180	\$ 701 410 141
Programmes fédéraux	7 816 826	8 634 074	7 844 985
Revenus de patients	30 889 086	20 606 649	22 437 524
Recouvrement et ventes	7 086 285	11 045 152	9 501 870
	745 950 338	849 708 055	741 194 520
Dépenses			
Soins infirmiers aux patients hospitalisés	185 954 061	195 749 438	173 418 124
Services ambulatoires	91 602 986	106 211 432	91 610 527
Services diagnostiques et thérapeutiques	162 710 100	182 852 634	158 877 176
Services communautaires	55 051 424	75 040 853	54 499 183
Éducation et recherche	13 698 131	14 151 020	14 082 701
Assurance-maladie	73 018 353	77 175 853	75 084 694
Services de soutien	141 294 981	165 972 415	137 607 116
Services administratifs	20 465 439	30 420 704	33 284 612
Services auxiliaires	2 154 863	2 133 706	2 730 387
	745 950 338	849 708 055	741 194 520
Surplus annuel d'opération avant les sous-mentionnés	-	-	-
Rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures	-	91 962	2 828 669
Revenus en capital	12 000 000	18 223 468	116 236 436
Amortissement des immobilisations	(31 500 000)	(31 491 017)	(27 021 479)
Prestations constituées pour congés de maladie	(500 000)	(750 100)	(451 600)
Surplus (déficit) annuel	(20 000 000)	\$ (13 925 687)	\$ 91 592 026

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

Réseau de Santé VitalitéSurplus accumulé

Exercice terminé le	31 mars 2022		31 mars 2021	
Surplus accumulé au début de l'année	320 553 489	\$	228 961 463	\$
Surplus (déficit) annuel	(13 925 687)		91 592 026	
Surplus accumulé à la fin de l'année	306 627 802	\$	320 553 489	\$

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

Réseau de Santé VitalitéÉvolution de la dette financière nette

Exercice terminé le	31 mars 2022	31 mars 2021
Surplus (déficit) annuel	(13 925 687) \$	91 592 026 \$
Acquisition d'immobilisations	(28 320 926)	(39 351 690)
Amortissement des immobilisations	31 491 017	27 021 479
	3 170 091	(12 330 211)
Utilisé à partir de frais payés d'avance et fournitures	(1 678 235)	(2 334 191)
Diminution (augmentation) de la dette financière nette	(12 433 832)	76 927 624
Dette financière nette au début de l'année	(280 090 974)	(357 018 598)
Dette financière nette à la fin de l'année	(292 524 806) \$	(280 090 974) \$

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

Réseau de Santé VitalitéFlux de trésorerie

Exercice terminé le	31 mars 2022	31 mars 2021
Activités de fonctionnement		
Déficit annuel	(13 925 687) \$	91 592 026 \$
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	31 491 017	27 021 479
Variation d'éléments du fonds de roulement (Note 13)	(7 734 751)	4 484 631
	9 830 579	123 098 136
Activités de financement et d'investissement		
Changement de revenus reportés en capital	11 452 731	(75 597 597)
Remboursement de l'obligation d'un contrat de location-acquisition	(1 836 671)	(1 737 606)
Acquisition d'immobilisations	(28 320 926)	(39 351 690)
(Augmentation) diminution des investissements temporaires	45 092	(481 146)
	(18 659 774)	(117 168 039)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 829 195)	5 930 097
Encaisse au début	19 299 303	13 369 206
Encaisse à la fin	10 470 108 \$	19 299 303 \$

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Régie Régionale de la Santé A a été constituée le 1er septembre 2008 suite à la fusion des régies régionales suivantes sous la dénomination de Réseau de Santé Vitalité (le Réseau), en vertu de la Loi modifiant la Loi sur les régies régionales de la santé de la province du Nouveau-Brunswick: Régie régionale de la santé 1 (Beauséjour), Régie régionale de la santé 4, Régie régionale de la santé 5 et la Régie régionale de la santé 6.

La principale activité du Réseau consiste à dispenser des services de soins de santé à la population du Nouveau-Brunswick. Par le biais d'un réseau d'hôpitaux, de centres de santé et de centres de services spécialisés, le Réseau offre des programmes et des services allant des soins primaires, aux services spécialisés et tertiaires. Les services communautaires tels les services de santé mentale, les services de santé publique et les services de toxicomanie sont offerts au sein de plusieurs collectivités.

Le Réseau reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés conformément aux normes comptables du secteur public établies par le Conseil de la comptabilité dans le secteur public.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux normes comptables du secteur public, la direction du Réseau doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'entité pourrait prendre à l'avenir. Les éléments nécessitant des estimations importantes comprennent la provision pour créances douteuses, les estimations du règlement de fin d'exercice, l'obligation des prestations constituées pour congés de maladie et la durée de la vie utile des immobilisations. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des revenus

Les revenus sont constatés sur une base d'exercice lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus reçus avant d'être gagnés sont enregistrés à titre de revenus reportés jusqu'à ce que le revenu soit gagné.

Les transferts gouvernementaux et de dons sans critères d'admissibilité, mais avec des stipulations limitant leur utilisation, sont constatés dans l'état des résultats lorsque les transferts sont autorisés.

Les transferts gouvernementaux et de dons avec des critères d'éligibilité, mais pas de stipulations, sont constatés dans l'état des résultats lorsque les transferts sont autorisés, ainsi que les critères d'admissibilité sont respectés par le Réseau.

Les transferts gouvernementaux et de dons aux stipulations qui restreignent leur utilisation sont constatés dans l'état des résultats lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont respectés par le Réseau sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert donne lieu à une obligation qui constitue un passif. Lorsque le transfert donne lieu à une obligation qui constitue un passif, le transfert est reconnu en revenus lors et en proportion de la façon dont le passif est réglé.

Dépenses

Les dépenses sont enregistrées sur une base d'exercice lorsqu'elles sont encourues et mesurables, en fonction de la réception des biens ou des services et de l'obligation de paiement.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Réseau est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse (découvert bancaire) et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Immobilisations

Les immobilisations sont des actifs corporels utilisés pour la prestation de services du Réseau et l'administration du Réseau et seront utilisées sur une base régulière pour une période supérieure à un an et ne sont pas des actifs superflus détenus pour la revente.

Les immobilisations sont enregistrées au coût, lequel comprend toutes les sommes directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif et sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile. L'amortissement débute l'année après que l'immobilisation ait été mise en service. Les immobilisations en construction ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas entrées en service. Les descriptions et la durée de vie utile sont les suivantes :

	<u>Taux</u>
Terrains : tous les terrains appartenant au Réseau, incluant les terrains sous les bâtiments.	<i>n/a</i>
Améliorations aux terrains : inclus les projets majeurs de terrassement, stationnements et autres actifs de ce genre.	5 à 20 %
Bâtiments : tous les bâtiments découlant d'un contrat de location - acquisition et appartenant au Réseau, simple ou divisé en plusieurs éléments : structurel, intérieur, extérieur, mécanique, électrique, éléments et équipements spécialisés et site de construction.	2 à 10 %
Matériel et équipements : incluent les immobilisations reliées à la technologie de l'information, équipements motorisés et autres actifs similaires.	4 à 50 %
Matériel roulant : tous les véhicules du Réseau incluant les voitures de tourisme, camions et autres actifs similaires.	6 à 20 %
Améliorations locatives : incluent les améliorations majeures aux bâtiments loués.	5 à 10 %

Les immobilisations sont radiées lorsque des facteurs indiquent qu'elles ne contribuent plus à la capacité du Réseau de fournir des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs est moindre que la valeur comptable nette. Les radiations nettes sont enregistrées comme dépenses dans l'état des résultats.

Frais payés d'avance et fournitures

Les frais payés d'avance et les fournitures comprennent les médicaments, combustibles, nourritures, fournitures médicales, chirurgicales et autres de même que des contrats de service payés d'avance qui sont passés en dépense sur la période où le Réseau en tirera des bénéfices.

Les fournitures sont évaluées au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette, le coût est déterminé sur la base du coût moyen. La valeur de réalisation nette est le coût de remplacement.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont inscrits à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les investissements temporaires qui sont cotés sur un marché actif sont présentés à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût ou au coût amorti sauf si la direction a choisi de les inscrire à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont prises en compte dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés à l'acquisition d'instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de leur acquisition ainsi que des coûts de financement, lesquels sont amortis selon le mode linéaire.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Une fois l'an, tous les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. S'il est jugé qu'une baisse de valeur est durable, son montant est inscrit à l'état des résultats.

Le CCSP exige d'un organisme public qu'il classe ses évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui répartit, selon les trois niveaux suivants, les données qui peuvent servir à de telles évaluations:

Niveau 1 - Cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 - Données d'entrée observables ou corroborées par le marché, autres que celles de niveau 1, telles que les cours d'actifs ou de passifs similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs ou les données de marché observables pour la quasi-totalité de la durée des actifs ou des passifs; et

Niveau 3 - Données d'entrée qui ne sont pas observables parce qu'il n'y a pas ou qu'il n'y a guère d'activité sur les marchés et qui sont importantes aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs ou des passifs.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont de niveau 1.

3 - COMPTES À RECEVOIR

	2022		2021	
Gouvernement du Nouveau-Brunswick :				
Assurance-maladie	12 290 851	\$	8 224 967	\$
Apports pour matériel et équipements	6 554 401		10 924 944	
Plan provincial	87 308 105		30 902 919	
	106 153 357		50 052 830	
Patients, net des créances douteuses	6 456 920		6 740 525	
Taxes de vente harmonisées	3 836 315		3 865 788	
Autres	8 270 468		12 227 770	
	124 717 060	\$	72 886 913	\$

La provision pour créances douteuses comptabilisée au poste - comptes à recevoir des patients est de 1 237 905 \$ (1 479 639 \$ en 2021).

4 - ESTIMATION DU RÈGLEMENT DE FIN D'EXERCICE DE LA PROVINCE - 31 MARS 2022

	À recevoir
Règlement de fin d'exercice à recevoir	463 974 \$
	463 974 \$

Pour 2022, le règlement de fin d'exercice de la province correspond à la différence entre les produits et les dépenses d'opération afin d'équilibrer le surplus (déficit) annuel d'opération avant les sous-mentionnées. En 2021, le règlement de fin d'exercice de la province avait été remplacé par un amendement budgétaire au niveau de la pandémie d'un montant de 11 911 887 \$, alors qu'en 2022, l'amendement budgétaire s'élevait à 37 789 514\$. Le règlement de fin d'exercice est assujéti à l'approbation du ministère de la Santé de la province du Nouveau-Brunswick.

Réseau de Santé Vitalité
Notes complémentaires
Au 31 mars 2022

5 - INVESTISSEMENTS TEMPORAIRES

	2022		2021	
Titres et fonds à revenu fixe	7 557 887	\$	7 602 979	\$
	7 557 887	\$	7 602 979	\$

6 - COMPTES ET CHARGES À PAYER

	2022		2021	
Comptes et charges à payer	39 491 171	\$	49 456 249	\$
Salaires et charges sociales à payer	74 640 083		23 317 670	
	114 131 254	\$	72 773 919	\$

7 - REVENUS REPORTÉS - 31 MARS 2022

	Solde au début de l'année		Reçus pendant l'année		Transférés aux revenus		Solde à la fin de l'année	
Revenus reportés	3 219 488	\$	810 679	\$	(405 339)	\$	3 624 827	\$

8 - AVANTAGES SOCIAUX COURUS

	2022		2021	
Vacances à payer	37 282 437	\$	34 577 854	\$
Temps supplémentaire à payer	4 646 884		4 055 073	
Congés fériés à payer	4 129 440		3 701 003	
Obligation des prestations constituées pour congés de maladie	46 352 599		45 602 500	
	92 411 359	\$	87 936 429	\$

9 - REVENUS REPORTÉS EN CAPITAL - 31 MARS 2022

	Solde au début de l'année		Reçus pendant l'année		Transférés aux revenus		Solde à la fin de l'année	
Revenus reportés en capital	136 772 698	\$	11 452 731	\$		\$	148 225 429	\$

10 - IMMOBILISATIONS

												2022
	Terrains	Améliorations aux terrains	Bâtiments	Matériels et équipements	Matériel roulant	Améliorations locatives	Travaux en cours	Équipements découlant d'un contrat de location- acquisition	Bâtiments découlant d'un contrat de location- acquisition		Total	
Coût												
Solde d'ouverture	3 053 663	\$ 3 715 600	\$ 661 148 663	\$ 202 636 574	\$ 591 588	\$ 4 686 068	\$ 136 772 699	\$ 5 583 690	\$ 144 000 000		1 162 188 545	\$
Ajouts	-	-	-	16 868 195	-	-	11 452 731	-	-		28 320 926	
Transfert dans les opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Transfert des travaux en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Radiations/dispositions	-	-	-	(3 705 649)	-	-	-	-	-		(3 705 649)	
Solde de fermeture	3 053 663	3 715 600	661 148 663	215 799 120	591 588	4 686 068	148 225 430	5 583 690	144 000 000		1 186 803 822	
Amortissement cumulé												
Solde d'ouverture	-	3 639 966	390 971 177	151 499 497	579 286	3 524 364	-	1 997 764	21 600 000		573 812 054	
Amortissement	-	67 064	16 028 014	11 421 778	4 460	145 581	-	224 120	3 600 000		31 491 017	
Radiations/dispositions	-	-	-	(3 705 649)	-	-	-	-	-		(3 705 649)	
Solde de fermeture	-	3 707 030	406 999 191	159 215 626	583 746	3 669 945	-	2 221 884	25 200 000		601 597 422	
Valeur nette	3 053 663	\$ 8 570	\$ 254 149 472	\$ 56 583 494	\$ 7 842	\$ 1 016 123	\$ 148 225 430	\$ 3 361 806	\$ 118 800 000		585 206 400	\$

10 - IMMOBILISATIONS (suite)

										2021
	Terrains	Améliorations aux terrains	Bâtiments	Matériels et équipements	Matériel roulant	Améliorations locatives	Travaux en cours	Équipements découlant d'un contrat de location- acquisition	Bâtiments découlant d'un contrat de location- acquisition	Total
Coût										
Solde d'ouverture	3 053 663	\$ 3 715 600	\$ 568 991 536	\$ 196 048 265	\$ 591 588	\$ 4 686 068	\$ 212 370 295	\$ 5 583 690	\$ 144 000 000	\$ 1 139 040 705
Ajouts	-	-	2 392 220	22 792 159	-	-	14 167 311	-	-	39 351 690
Transfert dans les opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert des travaux en cours	-	-	89 764 907	-	-	-	(89 764 907)	-	-	-
Radiations/dispositions	-	-	-	(16 203 850)	-	-	-	-	-	(16 203 850)
Solde de fermeture	3 053 663	3 715 600	661 148 663	202 636 574	591 588	4 686 068	136 772 699	5 583 690	144 000 000	1 162 188 545
Amortissement cumulé										
Solde d'ouverture	-	3 565 943	377 247 091	158 454 138	574 826	3 378 783	-	1 773 644	18 000 000	562 994 425
Amortissement	-	74 023	13 724 086	9 249 209	4 460	145 581	-	224 120	3 600 000	27 021 479
Radiations/dispositions	-	-	-	(16 203 850)	-	-	-	-	-	(16 203 850)
Solde de fermeture	-	3 639 966	390 971 177	151 499 497	579 286	3 524 364	-	1 997 764	21 600 000	573 812 054
Valeur nette	3 053 663	\$ 75 634	\$ 270 177 486	\$ 51 137 077	\$ 12 302	\$ 1 161 704	\$ 136 772 699	\$ 3 585 926	\$ 122 400 000	\$ 588 376 491

Réseau de Santé Vitalité
Notes complémentaires
 Au 31 mars 2022

11 - FRAIS PAYÉS D'AVANCE ET FOURNITURES

	2022		2021	
Médicaments	5 411 158	\$	5 427 057	\$
Nourriture	61 029		58 719	
Fournitures médicales, chirurgicales et autres	7 021 302		6 100 336	
Contrats de service et autres	1 452 718		681 860	
	13 946 208	\$	12 267 972	\$

12 - OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu des contrats de location-acquisition échéant en juillet 2031 et octobre 2044 et le solde de l'obligation découlant de ces contrats de location:

	2022		2021	
2022	-	\$	6 293 704	\$
2023	6 293 704		6 293 704	
2024	6 293 704		6 293 704	
2025	6 293 704		6 293 704	
2026	6 293 704		6 293 704	
2027	6 293 704		6 293 704	
2028-2044	104 793 194		104 793 194	
Total des paiements minimums exigibles en vertu du bail	136 261 714		142 555 418	
Montant représentant les frais d'intérêts calculés allant de 4,5 % et 5,743%	(58 920 750)		(63 377 783)	
Solde de l'obligation	77 340 964	\$	79 177 635	\$

Le premier contrat de location-acquisition provient d'une entente entre le Réseau et la Fondation de l'Hôpital Régional Chaleur Inc. pour une durée de 20 ans. Le Réseau s'est engagé à verser des paiements minimums mensuels de 35 325 \$ et un montant additionnel pour les économies que génère cet équipement loué. Au cours de l'exercice 2022, le Réseau a versé un montant de 570 924 \$ (157 145 \$ en 2021) à la fondation pour les économies qui sont enregistrées dans la dépense au poste - autres - fonctionnement et entretien des installations.

Le deuxième contrat de location-acquisition provient d'une entente entre le Ministère des Transports et Infrastructure et le Ministère de la Santé de la Province du Nouveau-Brunswick et Rainbow1 Partner Inc. du Centre Hospitalier de Restigouche pour une durée de 30 ans. Le Réseau s'est engagé à verser des paiements minimums mensuels de 489 150 \$.

13 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit:

	2022		2021	
Augmentation des comptes à recevoir	(51 830 147)	\$	(8 305 565)	\$
Augmentation de l'estimation du règlement de fin d'exercice de la province	(463 974)		4 000 556	
Augmentation des frais payés d'avance et fournitures	(1 678 235)		(2 334 191)	
Augmentation des comptes et charges à payer	41 357 336		7 792 437	
Augmentation des revenus reportés	405 339		258 253	
Augmentation (diminution) des avantages sociaux courus	4 474 930		3 073 141	
	(7 734 751)	\$	4 484 631	\$

14 - ÉVENTUALITÉS

Éventualités

La direction estime que le Réseau dispose d'une défense valide et d'une couverture d'assurance appropriée contre les poursuites en cours à la fin de l'exercice. Si des dédommagements devaient être accordés, la direction estime qu'ils ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière du Réseau.

Le Réseau est couvert par le Plan de protection de la responsabilité – services de santé, souscrit par la province du Nouveau-Brunswick et administré par Health Care Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »).

Conventions collectives

En date du 31 mars 2022, une seule convention collective est échue. La convention collective du Syndicat des employés(e)s public du Nouveau-Brunswick visant le groupe des Professionnels de la science médicale est échue depuis le 31 mars 2019. Une provision de 6 443 171 \$ pour les ajustements de salaires rétroactifs a été comptabilisée dans les états financiers ainsi qu'un recevable du Ministère de la Santé du même montant.

15 - ENGAGEMENTS

Le Réseau s'est engagé en vertu de contrats de location de matériel et de contrats de fournitures de biens et services échéant à différentes dates. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023	18 130 612	\$
2024	11 308 986	
2025	8 673 054	
2026	5 944 257	
2027	1 635 618	

16 - DONS REÇUS DES FONDATIONS

Vitalité détient un intérêt financier dans plusieurs fondations et services auxiliaires qui sont des organismes de bienfaisance enregistrés, constitués dans diverses collectivités. Ils ont pour mission de recueillir, d'investir et de distribuer des fonds visant à améliorer les services et les établissements relevant de Vitalité.

Au cours de l'exercice, le Réseau a reçu des fondations les dons suivants:

	2022		2021	
Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. (Moncton)	363 551	\$	606 837	\$
La Fondation de l'Hôpital régional d'Edmundston Inc.	101 694		76 929	
La Fondation des Amis de l'Hôpital Général de Grand-Sault Inc.	61 568		35 213	
Fondation Dr Romaric Boulay Inc. (St-Quentin)	2 794		15 832	
Fondation des Amis de la Santé (Campbellton)	179 267		27 390	
Fondation de l'Hôpital régional Chaleur Inc. (Bathurst)	1 202 169		459 990	
Fondation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus Inc. 1988 (Caraquet)	49 179		589 427	
La Fondation de l'Hôpital de Lamèque Inc.	9 625		42 317	
Fondation Les Amis de l'Hôpital de Tracadie Inc.	98 804		860 278	
	2 068 651	\$	2 714 213	\$

17 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Fonds de pension

Les employés du Réseau sont membres d'un régime de pension établi par la province du Nouveau-Brunswick conformément à la Loi sur les prestations de pension. La province du Nouveau-Brunswick a la responsabilité de financer ce plan. Effectif le 1er avril 2014, le ministère prend la responsabilité de faire les paiements de cotisations annuelles de l'employeur pour la majorité des employés syndiqués. Au 31 mars 2022, les contributions de Vitalité étaient d'un montant de 4 823 221 \$ (4 849 316 \$ en 2021).

Indemnités de vacances et heures supplémentaires

Les indemnités de vacances et les heures supplémentaires sont inscrites en fin d'exercice comme charges à payer. Le financement connexe du ministère de la Santé est comptabilisé lorsqu'il est reçu.

Obligation pour prestations de congés de maladie

Le coût de l'obligation de prestations constituées pour les congés de maladie est déterminé de façon actuarielle en utilisant les meilleures estimations de la direction quant aux augmentations de salaire, au nombre de journées de maladie accumulées à la retraite, et aux taux d'inflation et d'escompte à long terme.

Les hypothèses économiques et démographiques importantes utilisées dans l'évaluation actuarielle sont:

Taux d'actualisation:	3,47 % par an - égal au taux d'emprunt de la province de 15 ans
Taux de croissance des salaires:	2,3 % par année.
Âge de la retraite:	60 ans

Au 31 mars 2022, selon la base de l'évaluation actuarielle du passif, les résultats sont les suivants:

	2022		2021	
Obligation au titre des indemnités de maladie au début de l'année	45 602 500	\$	45 150 900	\$
Coût des services courants	5 782 400		5 450 900	
Intérêts sur les obligations	1 509 700		1 447 600	
Perte d'expérience	672 900		577 400	
Prestations versées	(7 214 900)		(7 024 300)	
Obligation au titre des indemnités de maladie à la fin de l'année	46 352 600	\$	45 602 500	\$

Allocations de retraite

Le personnel de gestion et les employés non syndiqués, les employés du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, qui inclut les infirmières gestionnaires et infirmières surveillantes, le Syndicat des employés public et privé du Nouveau-Brunswick, qui inclut le groupe des professionnels spécialisés en soins de santé (PSSS) et le groupe des professionnels de la science médicale (PSM) ont tous reçu l'option d'encaisser leur allocation de retraite. Les employés qui n'exerceront pas l'option d'encaisser volontairement pourront le faire à la retraite. Pour les groupes PSSS et PSM, l'allocation de retraite a cessé de s'accumuler en mars 2019. Pour le personnel de gestion et les employés non syndiqués, l'accumulation de l'allocation a cessé le 31 mars 2013. Pour les infirmières et infirmiers, infirmières gestionnaires et surveillantes, l'accumulation de l'allocation de retraite se continue pour ceux et celles qui n'ont pas encaissé hâtivement et ils ont toujours l'option d'encaisser leur allocation de retraite en tout temps. Les employés du Syndicat canadien de la fonction publique n'ont pas encore reçu ces options, et continuent d'accumuler des allocations de retraite. Leur convention collective expire le 30 juin 2024. La province du Nouveau-Brunswick finance ces allocations de retraite séparément du financement des opérations annuelles et est responsable du calcul de ces allocations. Aucun passif éventuel n'a donc été enregistré par le Réseau.

Réseau de Santé Vitalité
Notes complémentaires
 Au 31 mars 2022

18 - DÉPENSES PAR NATURE

	2022		2021	
Salaires	555 137 026	\$	476 700 754	\$
Bénéfices	57 273 524		50 816 788	
Fournitures médicales et chirurgicales	39 007 760		37 784 072	
Médicaments	45 149 294		40 987 498	
Autres services	58 994 705		52 959 789	
Autres fournitures et approvisionnement	94 895 846		82 397 219	
Amortissement	31 491 017		27 021 479	
Total	881 949 172	\$	768 667 599	\$

19 - ENTITÉS APPARENTÉES

Le Réseau de Santé Horizon (Régie régionale de la santé B) a été établi en même temps que Vitalité en vertu d'une loi. Il est le fruit de la fusion des régies régionales de la santé 1, 2, 3 et 7.

Le nouveau Service Nouveau-Brunswick (Service NB) a été lancé le 1er octobre 2015 afin de regrouper les services communs du gouvernement au sein d'un seul et même organisme. Le nouvel organisme comprend l'ancien Service Nouveau-Brunswick, le ministère des Services gouvernementaux, FacilicorpNB et l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick.

Suite à l'adoption du projet de la loi 5 "Loi concernant les services extramuraux" tous les services extramuraux ont été transférés à EM/ANB Inc., à l'exception des services offerts dans les écoles, d'ergothérapie et de physiothérapie.

L'achat et la vente de biens et de services ont été évalués à la valeur d'échange qui correspond aux prix du marché, à des conditions d'achat et de ventes normales. Les taxes de vente harmonisée (TVH) sont incluses lorsque applicables.

	2022		2021	
Opérations au cours de l'exercice				
Vente de services à:				
Service NB	2 656 620	\$	2 299 173	\$
EM/ANB Inc.	457 968		108 126	
Achat de services de:				
Service NB	2 743 206	\$	2 553 753	\$
EM/ANB Inc.	201 792		157 606	
Soldes à la clôture de l'exercice				
Comptes recevables:				
Service NB	1 786 983	\$	2 020 770	\$
EM/ANB Inc.	100 884		108 073	
Comptes payables:				
Service NB	192 317	\$	154 879	\$
EM/ANB Inc.	61 652		8 829	

Lors de la préparation du rapport financier annuel pour l'année 2020-2021, une erreur de transcription s'est produite dans les ventes de services de Service NB pour l'année 2021. Le montant des ventes enregistrées aurait dû se lire 2 299 173 \$ au lieu de 2 999 173 \$.

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations. Une partie importante des débiteurs provient de la province du Nouveau-Brunswick. L'entité surveille la recouvrabilité de ses débiteurs de manière continue.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que l'entité ne puisse honorer des engagements au moment opportun ou à un coût raisonnable. L'entité gère sa liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Elle dresse des budgets et établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer d'avoir suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les cours de change ou les taux d'intérêt, influent sur les revenus de l'entité ou sur la valeur de ses placements ou de ses instruments financiers.

Risque de change

Les fluctuations et la volatilité des cours de change exposent l'entité à des risques financiers. Dans le cadre normal de ses activités, l'entité détient des placements libellés en dollars américains. Actuellement, l'entité ne conclut pas de contrat à terme afin d'atténuer ce risque, mais le réduit en détenant des placements diversifiés.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les titres à revenu fixe exposent l'entité à un risque de taux d'intérêt eu égard à ses flux de trésorerie. L'entité gère ce risque en diversifiant ses placements.

21 - MONTANTS BUDGÉTÉS

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration du Réseau de Santé Vitalité pour l'exercice financier considéré.

22 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Réseau dépend des fonds qu'il reçoit du Ministère de la Santé pour exercer ses activités, remplacer le matériel essentiel et mener à bien ses projets d'immobilisations.

23 - IMPACT DE LA COVID-19

Depuis le début 2020, l'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements ont entraîné des modifications importantes dans les opérations du Réseau durant la fin d'année 2020 et les années subséquentes 2021 et 2022. Le Réseau a reçu l'aide financière du Ministère de la Santé pour les années 2020, 2021 et 2022 afin d'être en mesure de couvrir les frais additionnels encourus dû à cette pandémie et de permettre au Réseau d'atteindre un équilibre de leur surplus d'opérations. Le Réseau a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions.

Note d'information

Point 6.2

Nom du comité : Comité des finances et de vérification

Date : 2 juin 2022

Objet : Rapport des auditeurs

Décision recherchée

Approbation du rapport des auditeurs externes pour l'exercice financier 2021-2022

Contexte/problématique

Conformément à la *Loi sur les régies régionales de la santé*, une firme de vérificateurs externes doit vérifier à chaque année, les dossiers, les comptes et les opérations financières de la Régie.

Les états financiers en date du 31 mars 2022 ont été vérifiés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Suite à l'audit, le rapport ci-joint a été préparé par les vérificateurs pour le Comité des finances et de vérification.

Éléments à prendre en considération dans la prise de décision

Les révisions des anomalies non corrigées dans les états financiers qui ont été soulignées dans le rapport d'audit. Ces anomalies ne représentent pas un impact significatif dans la présentation des états financiers de l'année se terminant le 31 mars 2022.

La révision des contrôles internes n'a détecté aucune déficience importante à ce niveau.

Le statut de l'audit, incluant les éléments qui doivent être effectués ou obtenus, afin que l'auditeur puisse dater et signer le rapport de l'auditeur indépendant.

Le rapport de l'auditeur indépendant.

La lettre d'indépendance. Le comité doit évaluer l'indépendance de l'auditeur.

Le rapport sur l'audit touchant les applications financières conclut qu'aucune déficience sur les systèmes des technologies de l'information et des télécommunications (TI) n'a été détectée pour l'année 2021-2022.

Les travaux d'audit ont été effectués conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Considérations importantes

L'une des principales activités du Comité des finances et de vérification est d'effectuer la surveillance du processus de vérification externe.

L'efficacité du contexte d'information financière est maximisée lorsque le Comité des finances et de vérification, l'auditeur externe et la direction partagent le même souci de :

- Garantir l'intégrité de l'information financière de l'émetteur;
- Comprendre et respecter les rôles et responsabilités de chacun;
- Créer des relations de travail constructives entre les trois parties.

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Qualité et sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Partenariats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Gestion des risques (analyse légale)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Allocation des ressources (analyse financière)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Impacts politiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Réputation et communication	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...

Suivi à la décision

La direction devra adresser les anomalies qui ont été soulevées dans les états financiers et se concentrer à maintenir les améliorations apportées aux processus financiers.

Proposition et résolution

Proposé et appuyé

Et résolu que le Comité des finances et de vérification approuve tel que présenté, le rapport des vérificateurs externes pour la période se terminant le 31 mars 2022.

Adoption

Soumis le 2 juin 2022 par Alain Lavallée, chef des Services financiers.

Vous trouverez ci-dessous, le rapport des auditeurs adressé au Comité des finances et de vérification suite à l'audit pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

Voici un sommaire des points les plus marquants :

2.2 Sommaire des anomalies corrigées et non corrigées (page 2) :

Aucune nouvelle anomalie n'a été détectée au cours de l'audit de l'année en cours, toutefois les montants des comptes de revenus reportés ont augmenté de 405,339 \$, ce point demeure en suspens. Aussi, la présentation des états financiers n'étant pas conforme aux principes comptables est aussi irrésolue. Ces anomalies respectent le caractère significatif de l'auditeur et aucune correction n'a été effectuée aux états financiers.

3.0 Contrôle interne (page 3) :

Aucune déficience importante n'a été détectée dans les contrôles internes au cours de l'audit.

4.2 Opérations importantes (page 4) :

En raison de la pandémie et des impacts financiers que cette crise a engagés, le Réseau a reçu un financement de 37,789,514 \$ pour compenser les coûts incrémentaux nets des résultats d'opération de l'année, ainsi qu'un montant estimatif de 463,974 \$ comme règlement de fin d'exercice de la province. En plus, un rajustement de fin d'exercice 2020-2021 de 91,962 \$ a été comptabilisé au résultat annuel.

4.3 Estimations comptables et informations à fournir de nature sensible (page 5) :

Hypothèses utilisées pour le calcul des obligations des prestations constituées pour congés de maladie. L'auditeur souligne que l'obligation des prestations a passé de 45,602,500 \$ en 2021 à 46,352,599 \$ cette année. Il est à noter que les taux d'actualisation ont augmenté de 2,78 % à 3,47 % alors que les hypothèses sur les taux de croissance des salaires ont augmenté à 2,3 % en 2022 comparativement à 2,2 % pour l'année précédente.

4.7 Autres questions - Pandémie COVID-19 (page 5) :

Les auditeurs ont introduit, en 2021, une note soulignant les effets de la crise pandémique sur les opérations et le reportage financiers. Cette note s'applique encore pour l'année se terminant le 31 mars 2022.

Annexe 2, Projet de rapport de l'auditeur indépendant (page 1) :

Selon l'avis de l'auditeur, les états financiers du Réseau de Santé Vitalité donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau au 31 mars 2022 conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Annexe 3 : La lettre d'indépendance de l'auditeur :

Durant l'exercice terminé le 31 mars 2022, aucun aspect ne fut soulevé afin de mettre en cause l'indépendance des auditeurs.

Annexe 4 : La lettre sur le contrôle interne (supprimée) :

Cette lettre a été supprimée du rapport, car, comme mentionné au point 3 Contrôle interne ci-dessus, il n'y a aucune déficience importante à reporter.

Annexe 4 : Rapport – Évaluation des contrôles à l'égard des applications financières :

2. Résultats de notre évaluation (page 2)

Aucune observation n'a été relevée au cours de l'évaluation pour l'année 2021-2022.

Soumis le 2 juin 2022 par Alain Lavallée chef des Services financiers.



**Rapport au comité de finance et vérification –
Communication des résultats des travaux d’audit**
Pour l’exercice terminé le 31 mars 2022

Réseau de Santé Vitalité Health
Network



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

L’instinct de la croissance^{MC}

Confidentiel

Le 2 juin 2022

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 2K9

T 506 739-1144

Membres du comité de finance et vérification
Réseau de Santé Vitalité Health Network
275, rue Main
Bureau 600
Bathurst NB E2A 1A9

Mesdames, Messieurs,

L'objectif de ce document, et de la réunion où nous discuterons de son contenu, est d'amorcer un dialogue avec vous sur notre audit des états financiers de Réseau de Santé Vitalité Health Network (ci-après l'« établissement ») pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

Ce rapport présente un aperçu des résultats de nos travaux d'audit, notamment des commentaires sur les anomalies, sur les principales méthodes comptables, sur les estimations comptables de nature sensible et sur d'autres faits.

Le présent rapport a été préparé conformément aux exigences de la Norme canadienne d'audit (NCA) 260, *Communication avec les responsables de la gouvernance*. Il est destiné uniquement à l'usage du comité de finances et vérification et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties.

Nous remercions la direction et le personnel de l'établissement pour leur collaboration dans le cadre de nos travaux d'audit.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part lors de notre prochaine réunion.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Éric Long, CPA, CA
Associé responsable de la mission

c. c. Alain Lavallée, CPA, CMA
Stéphane Lagacy
Dre France Desrosiers

Table des matières

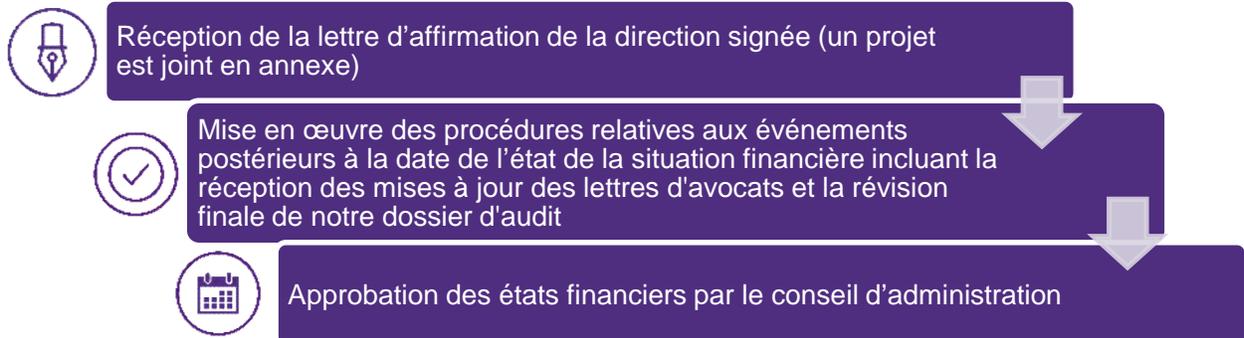
Page

1.	État des travaux d'audit	1
1.1	Statut de l'audit.....	1
1.2	Indépendance.....	1
2.	Résultats des travaux d'audit	2
2.1	Stratégie d'audit prévue	2
2.2	Sommaire des anomalies dans les États financiers	2
2.2.1	Anomalies non corrigées.....	2
2.3	Sommaire des anomalies liées aux informations à fournir	2
3.	Contrôle interne	3
4.	Questions à communiquer.....	4
4.1	Nouvelles méthodes comptables importantes	4
4.2	Opérations importantes	4
4.3	Estimations comptables et informations à fournir de nature sensible.....	5
4.4	Fraudes et actes illégaux	5
4.5	Collaboration au cours de l'audit.....	5
4.6	Éventualités	5
4.7	Autres questions.....	5
	Annexe 1 Projet de lettre d'affirmation de la direction.....	1
	Annexe 2 Projet de rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers	1
	Annexe 3 Lettre d'indépendance	1
	Annexe 4 Évaluation des contrôles à l'égard des applications financières	1

1. État des travaux d'audit

1.1 STATUT DE L'AUDIT

Nous avons pratiquement achevé nos travaux d'audit. Les éléments ci-dessous doivent être complétés avant que nous puissions dater notre rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers :



1.2 INDÉPENDANCE

Nous vous avons fourni des informations sur notre processus de surveillance et de maintien de l'indépendance et avons confirmé notre indépendance le 15 février 2022. En date du présent rapport, nous confirmons à nouveau que nous sommes indépendants par rapport à l'établissement.

2. Résultats des travaux d'audit

2.1 STRATÉGIE D'AUDIT PRÉVUE

Nous avons mis en œuvre notre stratégie d'audit conformément au plan qui vous avait été présenté le 15 février 2022 et nous n'avons pas eu besoin d'y apporter de modifications importantes.

2.2 SOMMAIRE DES ANOMALIES DANS LES ÉTATS FINANCIERS

2.2.1 Anomalies non corrigées

Les anomalies non corrigées ci-dessous ont été détectées au cours de nos travaux d'audit :

Anomalies non corrigées	Surévaluation (sous-évaluation)			Résultats (\$)
	Actifs (\$)	Passifs (\$)	Surplus (déficits) cumulés de début (\$)	
Pour ajuster les revenus reportés des années antérieures et de l'année courante		3 624 827 \$	(3 219 488 \$)	(405 339 \$)
Total des anomalies non corrigées		3 624 827 \$	(3 219 488 \$)	(405 339 \$)

Autres anomalies de présentation

La présentation des revenus en capital, l'amortissement et la provision d'obligation des congés de maladies sur l'état des résultats n'est pas conforme aux normes comptables du secteur public.

Nous avons discuté des autres anomalies non corrigées avec la direction. La correction n'a pas été effectuée pour les raisons suivantes :

- La direction croit qu'elles ne sont pas assez significatives pour justifier une correction.
- Concernant l'anomalies de présentation, la direction croit que cette présentation reflète mieux leurs surplus opération et qu'elle n'a pas d'effet sur le déficit annuel.

2.3 SOMMAIRE DES ANOMALIES LIÉES AUX INFORMATIONS À FOURNIR

Aucune anomalie non corrigée n'a été détectée au cours de nos travaux d'audit concernant les informations à fournir.

3. Contrôle interne

Conformément aux normes d'audit, si nous constatons des déficiences du contrôle interne, nous devons communiquer celles que nous jugeons importantes. Un audit ne vise cependant pas à fournir une assurance à l'égard du contrôle interne.

Au cours de nos travaux d'audit, nous n'avons détecté aucune déficience importante du contrôle interne.

De plus il n'y a aucune déficience importante de contrôle interne relevée lors de l'audit touchant les applications financières comme l'indique le rapport sur l'audit touchant les applications financières joint en annexe.

4. Questions à communiquer

Dans le cadre de l'audit, nous avons constaté les éléments importants suivants dont nous aimerions discuter :



4.1 NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES IMPORTANTES

Nous vous avons fourni des informations concernant les nouvelles Normes comptables canadiennes pour le secteur public – Nouveautés en matière de comptabilité lors de la présentation du plan d'audit le 15 février 2022. Nous n'avons pas dénoté de changement depuis cette date.

4.2 OPÉRATIONS IMPORTANTES

Au cours de notre audit, nous avons relevé les opérations importantes ci-dessous :

Le Réseau a comptabilisé un recevable pour deux amendements budgétaires au niveau de la pandémie d'un montant total de 37 789 514 \$ et un recevable pour l'estimation du règlement de fin d'exercice de la province d'un montant de 463 974 \$. Ces montants permettent au Réseau d'être en mesure de couvrir les frais additionnels encourus dû à la pandémie et afin de permettre au Réseau d'atteindre un équilibre au niveau de leur surplus d'opération. De plus un rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures d'un montant de 91 962 \$ fut comptabilisé au surplus annuel pour l'exercice financier terminé au 31 mars 2022.

4.3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET INFORMATIONS À FOURNIR DE NATURE SENSIBLE

Au cours de notre audit, nous avons relevé les estimations comptables et informations à fournir de nature sensible suivantes :

- Obligation des prestations constituées pour congés de maladie :

L'obligation des prestations constituées pour les congés de maladie a passé de 45 602 500 \$ en 2021 à 46 352 599 \$ en 2022. Le taux d'actualisation a augmenté de 2,78% à 3,47% et le taux de croissance des salaires a changé à 2,3% en 2022 comparativement à 2,2% pour 2021.

4.4 FRAUDES ET ACTES ILLÉGAUX

Nos procédures n'ont détecté aucune fraude et nous n'avons pas obtenu d'informations indiquant la possibilité qu'une fraude ait été commise. Nos procédures n'ont pas non plus permis de relever des cas de non-conformité aux textes légaux et réglementaires.

4.5 COLLABORATION AU COURS DE L'AUDIT

Nous avons reçu une très bonne collaboration de la direction et des employés de l'établissement. Nous avons eu accès à tous les livres de comptes et autres documents nécessaires à la réalisation de nos missions d'audit, et toute question que nous avons soulevée a fait l'objet d'entretiens avec la direction et a été réglée à notre satisfaction.

4.6 ÉVENTUALITÉS

Un montant de 6 065 000 \$ à titre de passif concernant les poursuites dont le Réseau de santé fait l'objet.

4.7 AUTRES QUESTIONS

INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités.

Ces événements ont entraîné des modifications importantes dans les opérations du Réseau durant les exercices financiers terminés le 31 mars 2020, 31 mars 2021 et 31 mars 2022. Le Réseau a reçu l'aide financière du ministère de la Santé pour les exercices financiers terminés le 31 mars 2020, 31 mars 2021 et 31 mars 2022 afin d'être en mesure de couvrir les frais additionnels encourus dû à cette pandémie et afin de permettre au Réseau d'atteindre un équilibre au niveau de leur surplus d'opération. Le Réseau a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions.



Annexe 1
Projet de lettre
d'affirmation de la
direction

Le 21 juin 2022

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick) E3V 2K9

Mesdames,
Messieurs,

La présente lettre d'affirmation vous est fournie dans le cadre de votre audit des états financiers du Réseau de santé Vitalité (ci-après l'« établissement ») au 31 mars 2022 et pour l'exercice terminé à cette date, aux fins de l'expression d'une opinion indiquant si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après le « référentiel d'information financière applicable »);

Nous confirmons ce qui suit, à notre connaissance et en toute bonne foi, ayant fait toutes les demandes d'informations que nous avons jugées nécessaires pour être adéquatement informés :

États financiers

- Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les conditions de la mission d'audit, quant à la préparation des états financiers conformément au référentiel d'information financière applicable; en particulier, les états financiers donnent une image fidèle conformément à ce référentiel.
- Les hypothèses importantes que nous avons utilisées pour établir les estimations comptables, y compris les estimations en juste valeur, sont raisonnables.
- Les relations et opérations avec des parties liées ont été correctement comptabilisées et ont été communiquées conformément aux exigences du référentiel d'information financière applicable.
- Tous les événements postérieurs à la date des états financiers pour lesquels le référentiel d'information financière applicable exige un ajustement ou la fourniture d'informations ont fait l'objet d'ajustements ou d'informations dans les états financiers.
- L'incidence des anomalies non corrigées, considérées individuellement ou collectivement, est non significative par rapport aux états financiers et aux unités de mesure pris dans leur ensemble. Une liste des anomalies non corrigées est jointe à la lettre d'affirmation.
- Tous les procès (en demande ou en défense) devant tous les tribunaux, quelle que soit leur juridiction, ainsi que tous les litiges, plaintes et réclamations, actuels ou éventuels auxquels l'établissement est ou pourrait être partie, y compris ceux qui n'ont pas fait l'objet de discussions avec les conseillers juridiques externes

de l'établissement, venus à notre connaissance et dont les incidences devraient être prises en compte lors de la préparation des états financiers ont été correctement comptabilisés ou communiqués conformément au référentiel d'information financière applicable.

Informations fournies

- Nous vous avons fourni :
 - l'accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers et la compilation des unités de mesure, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information;
 - les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de l'audit;
 - l'accès sans restriction aux personnes au sein de l'établissement auprès desquelles il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants.
- Toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers. Nous avons approuvé les régularisations que vous nous avez proposées et celles-ci seront enregistrées dans les documents comptables de l'établissement.
- Nous reconnaissons être responsables de la conception, de la mise en place et du maintien du contrôle interne destiné à prévenir et à détecter les fraudes.
- Nous vous avons communiqué les résultats de notre évaluation du risque que les états financiers et les unités de mesure puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes.
- Nous vous avons communiqué toutes les informations sur les fraudes avérées ou suspectées dont nous avons connaissance, qui concernent l'établissement et qui impliquent :
 - la direction;
 - des employés ayant un rôle important dans le contrôle interne;
 - d'autres personnes, dès lors que la fraude pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers.
- Nous vous avons communiqué toutes les informations relatives aux allégations ou aux soupçons de fraude ayant une incidence sur les états financiers et les unités de mesure de l'établissement, portées à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes.
- Nous vous avons communiqué tous les cas effectifs ou potentiels de non-conformité par rapport aux textes de loi et réglementaires dont les conséquences devraient être prises en compte lors de l'établissement des états financiers.
- Nous vous avons communiqué l'identité des parties liées à l'établissement et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous sommes au courant.

Services de comptabilité et de tenue de comptes

- Nous avons passé en revue les états financiers et nous approuvons la codification et le classement des opérations qui ont été enregistrées dans les documents comptables de l'établissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nom en lettres moulées

Signature

Titre

Nom en lettres moulées

Signature

Titre

SOMMAIRE DES ANOMALIES DANS LES ÉTATS FINANCIERS

Anomalies non corrigées

Les anomalies non corrigées ci-dessous ont été détectées au cours de nos travaux d'audit :

Anomalies non corrigées	Surévaluation (sous-évaluation)			Résultats (\$)
	Actifs (\$)	Passifs (\$)	Surplus (déficits) cumulés de début (\$)	
Pour ajuster les revenus reportés des années antérieures et de l'année courante		3 624 827 \$	(3 219 488 \$)	(405 339 \$)
Total des anomalies non corrigées		3 624 827 \$	(3 219 488 \$)	(405 339 \$)

Autres anomalies de présentation

La présentation des revenus en capital, l'amortissement et la provision d'obligation des congés de maladies sur l'état des résultats n'est pas conforme aux normes comptables du secteur public.

Nous avons discuté des autres anomalies non corrigées avec la direction. La correction n'a pas été effectuée pour les raisons suivantes :

- La direction croit qu'elles ne sont pas assez significatives pour justifier une correction.
- Concernant l'anomalies de présentation, la direction croit que cette présentation reflète mieux leurs surplus opération et qu'elle n'a pas d'effet sur le déficit annuel.



Annexe 2
Projet de rapport de
l'auditeur
indépendant sur les
états financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs du Réseau de Santé Vitalité
(Régie régionale de la Santé A)
Au ministre de la Santé
Province du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers (ci-après « les états financiers ») du Réseau de santé Vitalité (Régie régionale de la santé A) (ci-après « le Réseau »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, les états de l'évolution de la dette nette, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau de santé Vitalité (Régie régionale de la santé A) au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de la dette financière nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Réseau conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Réseau à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Réseau ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Réseau.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Réseau;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Réseau à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Réseau à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers

représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

Edmundston
Le

Ébauche



Annexe 3
Lettre
d'indépendance

Le 21 juin 2022

**Raymond Chabot
Grant Thornton LLP**
507 Victoria Street
Edmundston, New Brunswick
E3V 2K9

T 506-739-1144

Monsieur Denis M. Pelletier
Président (par intérim) du Conseil d'administration
Réseau de santé Vitalité
275, rue Main, Bureau 600
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 1A9

Monsieur,

On nous a confié la mission d'audit des états financiers (consolidés) de Réseau de santé Vitalité pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

Les Normes canadiennes d'audit du *Manuel de CPA Canada* exigent que nous communiquions avec vous au sujet de la conformité aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et de toutes les relations et des autres liens qui existent entre notre cabinet¹ et l'entité et ses entités liées (ci-après, sauf avis contraire, l'« entité ») qui, selon notre jugement professionnel, peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance. Nous devons également vous faire part des sauvegardes pertinentes mises en place afin d'éliminer ou de ramener à un niveau acceptable les menaces à notre indépendance qui ont été identifiées.

Ces règles exigent que nous tenions compte, dans la détermination des liens à communiquer, des questions suivantes :

- Le fait de détenir, directement ou indirectement, des intérêts financiers dans l'entité;
- Le fait d'occuper, directement ou indirectement, un poste qui donne le droit ou confère la responsabilité d'exercer une influence notable sur les politiques financières ou les méthodes comptables de l'entité;
- L'existence de relations personnelles ou de relations d'affaires directes ou indirectes entre des membres de la famille immédiate, de la famille proche, des associés ou des associés retraités maintenant des liens étroits avec le cabinet et l'entité;
- Une dépendance économique par rapport à l'entité;
- La prestation de services en sus de la mission d'audit.

¹ Dans la présente lettre, les termes « cabinet » ou « nous » comprennent l'équipe de mission, le cabinet et les autres cabinets membres du réseau Grant Thornton.

Nous n'avons connaissance d'aucun lien entre notre cabinet et l'entité pour la période allant du 15 février 2022 au 21 juin 2022 qui, selon notre jugement professionnel, pourrait être considéré comme susceptible d'avoir des incidences sur notre indépendance.

Les Normes canadiennes d'audit du *Manuel de CPA Canada* exigent que nous confirmions notre indépendance auprès du comité d'audit. En conséquence, nous confirmons par la présente que, le 21 juin 2022, nous sommes indépendants par rapport à l'entité au sens du Code de déontologie harmonisé pour les comptables professionnels agréés du Canada.

La présente est destinée uniquement à l'usage du comité d'audit, du conseil d'administration, de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, et ne doit servir à aucune autre fin.

C'est avec grand plaisir que nous discuterons avec vous, au cours de notre prochaine rencontre qui se tiendra le 21 juin 2022, des éléments mentionnés dans la présente. Nous serons disposés à répondre à toutes les questions que vous pourrez poser au sujet de notre indépendance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Comptables Professionnels agréés

Ébauche



Annexe 4
Évaluation des
contrôles à l'égard
des applications
financières



Rapport

Évaluation des contrôles à l'égard des applications financières

Le 11 mai 2022

Présenté à :

Réseau de santé Vitalité



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

L'instinct de la croissance ^{MC}

Table des matières

1. Contexte et étendue des travaux.....	1
2. Résultats de notre évaluation	2
Annexe 1 – Pour nous joindre	

1. Contexte et étendue des travaux

CONTEXTE

Dans le cadre du processus d'audit annuel des états financiers de Réseau de santé Vitalité (ci-après l'« entité »), Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) a procédé à l'évaluation des contrôles généraux des technologies de l'information de l'entité (ci-après les « CGTI »).

ÉTENDUE DES TRAVAUX

Considérant que l'audit TI était effectué dans le cadre de la préparation des états financiers, les applications et processus audités sont en lien avec cette prémisse. Les composantes TI sélectionnées sont :

- Meditech - Module Financier - Grand livre et finance;
- Meditech - Module Paie - Paie;
- Meditech - Material et Management - Bons de commande;
- Meditech - Module AP - Comptes à payer;
- Meditech - Module AR - Comptes à recevoir
- Active Directory - Répertoire central des utilisateurs.

Les objectifs de contrôles sélectionnés touchaient principalement les familles suivantes :

- Mettre en place un environnement de sécurité efficace;
- Gérer les accès des utilisateurs internes;
- Gérer l'accès à distance et des tiers;
- Surveiller l'accès aux systèmes informatiques;
- Concevoir, élaborer et configurer les modifications de programmes;
- Exécuter les programmes autorisés.

Outre les objectifs de contrôle énumérés précédemment, l'interface entre Meditech - Module Financier et Meditech - Module AR a été couverte par cet audit TI.



2. Résultats de notre évaluation

MÉTHODOLOGIE

Sur la base de notre évaluation, nous n'avons pas relevé d'observation dans le cadre de nos travaux de cette année qui serait d'intérêt pour la gouvernance.

Le niveau de gravité d'une observation est déterminé en combinant l'évaluation de sa probabilité d'occurrence et de son impact sur la production de l'information financière.

Risque élevé	Ces observations comportent un risque élevé et devraient être priorisées.
Risque moyen	Ces observations comportent un risque moyen et devraient être réglées assez rapidement.
Risque faible	Ces observations comportent un risque faible, mais devraient être réglées afin de respecter les meilleures pratiques.

La cartographie suivante présente le niveau de gravité des observations identifiées dans le présent mandat :

Cartographie des observations par niveau de risque*

Impact	Élevé	-	-	-
	Moyen	-	-	-
	Faible	-	-	-
		Faible	Moyenne	Élevée
		Probabilité		

* Cellules rouges : Déficiences importantes
Cellules orange et vertes : Déficiences

Annexes

Annexe 1 – Pour nous joindre

Mathieu Lendick

Associé – Conseil en management
514 390-4176 | Lendick.Mathieu@rcgt.com

Olivier Legault

Directeur principal, Audit TI – Conseil en management
514 954-4685 | Legault.Olivier@rcgt.com



Raymond Chabot
Grant Thornton

L'instinct de la croissance[®]

rcgt.com

Le 21 juin 2022

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick) E3V 2K9

Mesdames,
Messieurs,

La présente lettre d'affirmation vous est fournie dans le cadre de votre audit des états financiers du Réseau de santé Vitalité (ci-après l'« établissement ») au 31 mars 2022 et pour l'exercice terminé à cette date, aux fins de l'expression d'une opinion indiquant si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après le « référentiel d'information financière applicable »);

Nous confirmons ce qui suit, à notre connaissance et en toute bonne foi, ayant fait toutes les demandes d'informations que nous avons jugées nécessaires pour être adéquatement informés :

États financiers

- Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les conditions de la mission d'audit, quant à la préparation des états financiers conformément au référentiel d'information financière applicable; en particulier, les états financiers donnent une image fidèle conformément à ce référentiel.
- Les hypothèses importantes que nous avons utilisées pour établir les estimations comptables, y compris les estimations en juste valeur, sont raisonnables.
- Les relations et opérations avec des parties liées ont été correctement comptabilisées et ont été communiquées conformément aux exigences du référentiel d'information financière applicable.
- Tous les événements postérieurs à la date des états financiers pour lesquels le référentiel d'information financière applicable exige un ajustement ou la fourniture d'informations ont fait l'objet d'ajustements ou d'informations dans les états financiers.
- L'incidence des anomalies non corrigées, considérées individuellement ou collectivement, est non significative par rapport aux états financiers et aux unités de mesure pris dans leur ensemble. Une liste des anomalies non corrigées est jointe à la lettre d'affirmation.
- Tous les procès (en demande ou en défense) devant tous les tribunaux, quelle que soit leur juridiction, ainsi que tous les litiges, plaintes et réclamations, actuels ou éventuels auxquels l'établissement est ou pourrait être partie, y compris ceux qui n'ont pas fait l'objet de discussions avec les conseillers juridiques externes

de l'établissement, venus à notre connaissance et dont les incidences devraient être prises en compte lors de la préparation des états financiers ont été correctement comptabilisés ou communiqués conformément au référentiel d'information financière applicable.

Informations fournies

- Nous vous avons fourni :
 - l'accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers et la compilation des unités de mesure, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information;
 - les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de l'audit;
 - l'accès sans restriction aux personnes au sein de l'établissement auprès desquelles il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants.
- Toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers. Nous avons approuvé les régularisations que vous nous avez proposées et celles-ci seront enregistrées dans les documents comptables de l'établissement.
- Nous reconnaissons être responsables de la conception, de la mise en place et du maintien du contrôle interne destiné à prévenir et à détecter les fraudes.
- Nous vous avons communiqué les résultats de notre évaluation du risque que les états financiers et les unités de mesure puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes.
- Nous vous avons communiqué toutes les informations sur les fraudes avérées ou suspectées dont nous avons connaissance, qui concernent l'établissement et qui impliquent :
 - la direction;
 - des employés ayant un rôle important dans le contrôle interne;
 - d'autres personnes, dès lors que la fraude pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers.
- Nous vous avons communiqué toutes les informations relatives aux allégations ou aux soupçons de fraude ayant une incidence sur les états financiers et les unités de mesure de l'établissement, portées à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes.
- Nous vous avons communiqué tous les cas effectifs ou potentiels de non-conformité par rapport aux textes de loi et réglementaires dont les conséquences devraient être prises en compte lors de l'établissement des états financiers.
- Nous vous avons communiqué l'identité des parties liées à l'établissement et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous sommes au courant.

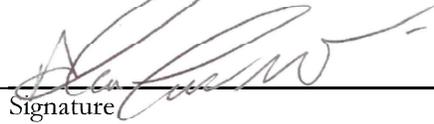
Services de comptabilité et de tenue de comptes

- Nous avons passé en revue les états financiers et nous approuvons la codification et le classement des opérations qui ont été enregistrées dans les documents comptables de l'établissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Alain Lavallée

Nom en lettres moulées


Signature

Chef des services financiers

Titre

Nom en lettres moulées

Signature

Titre

SOMMAIRE DES ANOMALIES DANS LES ÉTATS FINANCIERS

Anomalies non corrigées

Les anomalies non corrigées ci-dessous ont été détectées au cours de nos travaux d'audit :

Anomalies non corrigées	Surévaluation (sous-évaluation)			Résultats (\$)
	Actifs (\$)	Passifs (\$)	Surplus (déficits) cumulés de début (\$)	
Pour ajuster les revenus reportés des années antérieures et de l'année courante		3 624 827 \$	(3 219 488 \$)	(405 339 \$)
Total des anomalies non corrigées		3 624 827 \$	(3 219 488 \$)	(405 339 \$)

Autres anomalies de présentation

La présentation des revenus en capital, l'amortissement et la provision d'obligation des congés de maladies sur l'état des résultats n'est pas conforme aux normes comptables du secteur public.

Nous avons discuté des autres anomalies non corrigées avec la direction. La correction n'a pas été effectuée pour les raisons suivantes :

- La direction croit qu'elles ne sont pas assez significatives pour justifier une correction.
- Concernant l'anomalies de présentation, la direction croit que cette présentation reflète mieux leurs surplus opération et qu'elle n'a pas d'effet sur le déficit annuel.

